



Centre Social
du Pays d'Arnay



PROJET SOCIAL 2023-2027



Centre
Social

3 rue de la Gare - 21230 Arnay-le-Duc - Tel : 03.80.90.17.55 - Fax : 03.80.90.90.50

accueil@csarnayleduc.fr - www.csarnayleduc.fr



santé
famille
retraite
services



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. RETOUR SUR LE PROJET SOCIAL 2019-2023	2
1.1 Le contexte : crise sanitaire et changement dans l'équipe	2
1.2 Le travail en équipe : bénévoles et salarié·e·s.....	9
1.3 Le territoire d'intervention et le public accueilli	13
1.4 L'activité quotidienne du Centre Social : vers une complémentarité des services et animations autour du Projet Accueil	16
1.5 Un retour sur les enjeux à travers le Projet Social et le Projet Famille	19
1.6 Un retour d'expérience et perspectives : d'un Projet Social à un autre.....	25
2. LE CONTEXTE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL	26
2.1 Le projet associatif : ses valeurs et sa vision de changement pour les 12 ans à venir	26
2.2 L'équipe de salarié·e·s : vers une consolidation des secteurs d'activités.....	28
2.4 Le Centre Social et sa relation avec les élu·e·s locaux.....	30
3. UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC SES HABITANT·E·S, SES ÉLU·E·S, SES PARTENAIRES	32
3.1 La méthodologie	32
3.2 Le Pays d'Arnay-Liernais : un territoire rural.....	35
3.3 Vivre, grandir et être parents en Pays d'Arnay-Liernais	39
3.4 La vie associative sur le territoire	47
4. DES ENJEUX LIÉS AU CONTEXTE SOCIAL ET AU MILIEU RURAL	49
4.1 La mobilité de déplacement en milieu rural : inégalité suivant l'âge et le milieu social	49
4.2 Le numérique : entre dématérialisation et contrôle parental	49
4.3 Le lien social : des relations à élargir au-delà de son environnement proche	50
4.5 Le milieu rural isolé des pôles urbains : éloignement des activités culturelles et de loisirs....	51
4.6 Le milieu associatif : engagement bénévole et vieillissement des dirigeants.....	51
5. LES AXES DE TRAVAIL POUR LES 4 ANS À VENIR	53
La place des jeunes (de 11 à 25 ans) à affirmer sur le territoire	54
6. LE PROJET FAMILLE	55
6.1 L'accueil des familles au centre social	55
6.2 Les activités spécifiques en direction des familles	56
6.3 Le travail en partenariat	58
7. LE PLAN D'ACTION DE L'ANNEE N+1	60
8. NOTRE ORGANISATION POUR LES 4 ANS À VENIR	65
8.1 Le travail en équipe « salarié·e·s ».....	65
8.2 L'implication des habitant·e·s dans le Projet Social	65
8.3 Le Projet Accueil	66

8.4 Les aspects budgétaires.....	67
8.5 Des services et activités au service du Projet Social.....	68
8.6 L'évaluation et le suivi du projet.....	69
CONCLUSION.....	71

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX·ELLES

ANNEXE 2 : TABLEAU D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SALARIÉ·E·S

ANNEXE 3 : EVALUATION DES 3 ANNÉES SUR L'ENJEU « TERRITOIRE »

ANNEXE 4 : COMMUNICATION « BASSIN MOBILE »

ANNEXE 5 : EVALUATION DES 3 ANNÉES SUR L'ENJEU « VIE SOCIALE »

ANNEXE 6 : FICHE ACTION – APPELS TELEPHONIQUES PENDANT LE CONFINEMENT

ANNEXE 7 : EVALUATION DES 3 ANNÉES SUR L'ENJEU « CULTURE »

ANNEXE 8 : FICHE ACTION – 50 ANS DU CENTRE SOCIAL

ANNEXE 9 : EVALUATION DES 3 ANNÉES SUR L'ENJEU « MOBILITÉ »

ANNEXE 10 : EVALUATION DES 3 ANNÉES SUR L'ENJEU « NUMÉRIQUE »

ANNEXE 11 : FICHE ACTION – PORTE OUVERTE FRANCE SERVICES ET ESPACE NUMÉRIQUE

ANNEXE 12 : MODÈLE FICHE ACTION 2020

ANNEXE 13 : MODÈLE FICHE ACTION 2022

ANNEXE 14 : COMPTE-RENDU TRAVAIL SUR LE PORTRAIT DE TERRITOIRE

ANNEXE 15 : COMPTE-RENDU TRAVAIL SUR LES ÉLÉMENTS À VÉRIFIER

ANNEXE 16 : QUESTIONNAIRE JEUNESSE

ANNEXE 17 : QUESTIONNAIRE ADULTES ET FAMILLES

ANNEXE 18 : GUIDE D'ENTRETIEN ASSOCIATION

ANNEXE 19 : INVITATION 15 JUIN 2023 - ÉLU·E·S ET PARTENAIRES

ANNEXE 20 : COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 JUIN 2023

ANNEXE 21 : GRILLE D'ENTRETIEN FAMILLE ALSH

ANNEXE 22 : ORGANIGRAMME DES RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'Association du Centre Social et Socioculturel du pays d'Arnay a fêté ses 50 ans l'an passé. Un moment festif qui a réuni l'équipe du Centre Social, habitant·e-s, élu·e-s, partenaires, ancien·nes salarié·e-s et bénévoles. Un évènement qui a mis en valeur toute une histoire de la structure avec ses évolutions tant au niveau de ses activités que dans son implication sur le territoire. Cet anniversaire a aussi mis en évidence une gestion associative qui a traversé des décennies, la démonstration de la confiance que lui portent les élu·e-s locaux, les partenaires, les institutions et les habitant·e-s, la reconnaissance d'une association qui a des bases solides et saines, capable d'assumer sa fonction employeur, d'honorer ses obligations légales, financières et administratives. Une force qui s'est construite avec le temps et qui a révélé son potentiel ces trois dernières années en faisant face à des difficultés de personnel qui aurait pu impacter fortement le pilotage du Projet Social. Un Projet qui s'est mené difficilement par une équipe de salarié·e-s qui a connu des renouvellements sur des postes clés et la crise COVID qui a nécessité de changer ses façons de travailler, voire même, l'obliger à aller contre ses convictions et le sens qu'elle donne à ses actions. Tout un passage dans l'histoire du Centre Social qui a démontré la capacité de l'association, accompagnée de ses salarié·e-s à prendre des risques, transformer les problèmes en perspectives de changement et affirmer d'autant plus sa place sur le territoire.

Nous allons donc raconter les dénouements des situations vécues par la structure pour comprendre le contexte dans lequel le Projet Social s'est réalisé. Le retour sur les 4 années et son évaluation donnera à voir l'investissement et l'énergie mise par toute une équipe pour maintenir des activités sans en affecter l'accueil du public. Une dynamique collective qui a fait évoluer les actions de la structure et s'est poursuivie dans son investissement pour le renouvellement du Projet Social. Le diagnostic partagé a voulu prendre en compte les particularités du milieu rural et les enjeux sociétaux. Les axes de travail qui en découlent vont prendre en compte tous les publics et tout particulièrement la jeunesse et la famille, population, la moins représentée sur le territoire mais pour qui le Centre Social veut renforcer son intérêt et son soutien.

Nous sommes convaincu·e-s que ce document n'a pas pour seule utilité d'obtenir des agréments et des financements, il est pour l'ensemble de l'équipe le fruit d'un travail collectif qui va guider son travail associé, bénévoles et salarié·e-s pour les 4 années à venir. Le choix de l'écriture inclusive est bien sûr pour marquer l'égalité entre homme et femme mais également pour affirmer notre engagement de la prise en compte des individus dans l'accueil de toutes et tous au sein du Centre Social et Socioculturel du Pays D'Arnay.

1. RETOUR SUR LE PROJET SOCIAL 2019-2023

Au cours de ce projet, même si l'équipe de salarié-e-s et de bénévoles a connu de nombreux départs et d'arrivées, elle a tout de même su garder une continuité dans la démarche d'évaluation. Le groupe s'est réuni chaque année pour produire une évaluation des objectifs généraux. Ainsi à la fin de l'année 2022, l'équipe en place a réalisé une évaluation consolidée des années 2019-2020, 2021 et 2022 (l'année 2023 étant en cours).

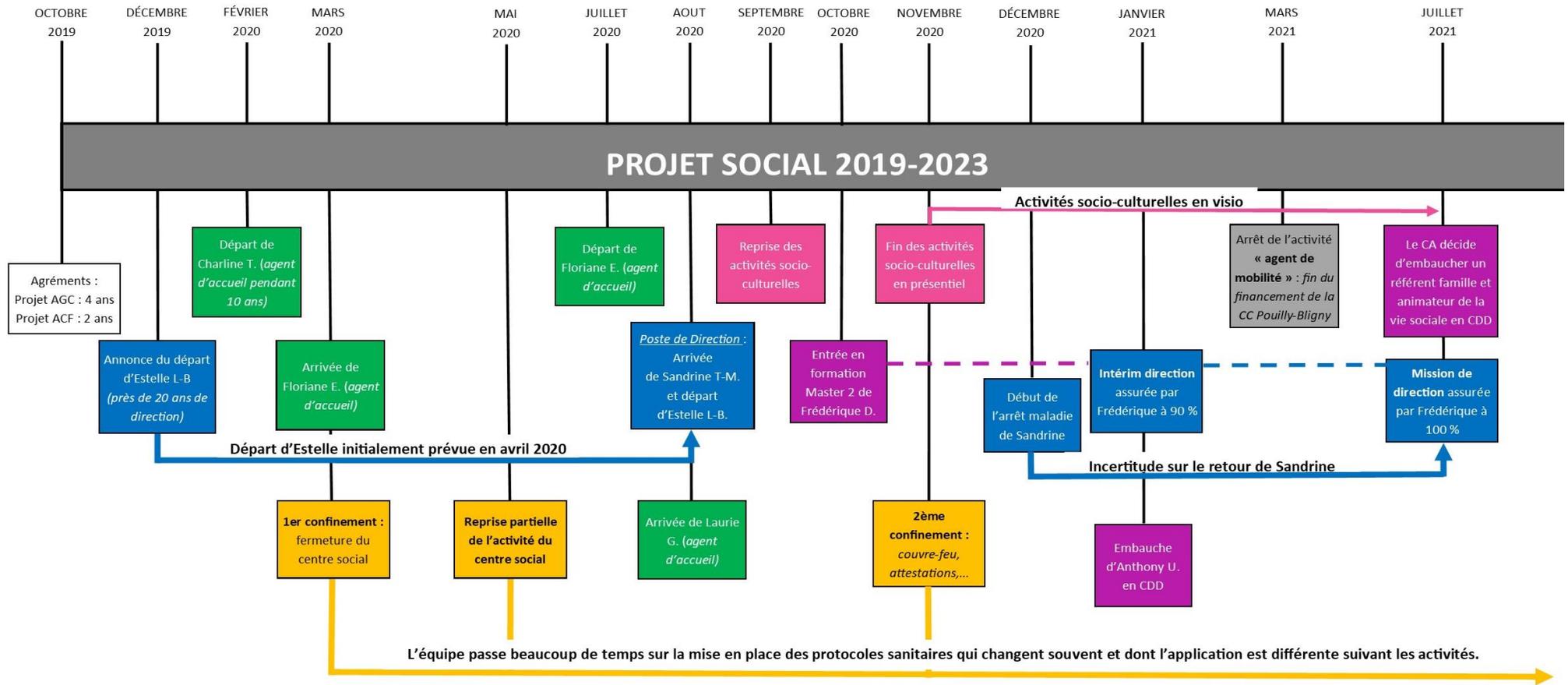
1.1 Le contexte : crise sanitaire et changement dans l'équipe

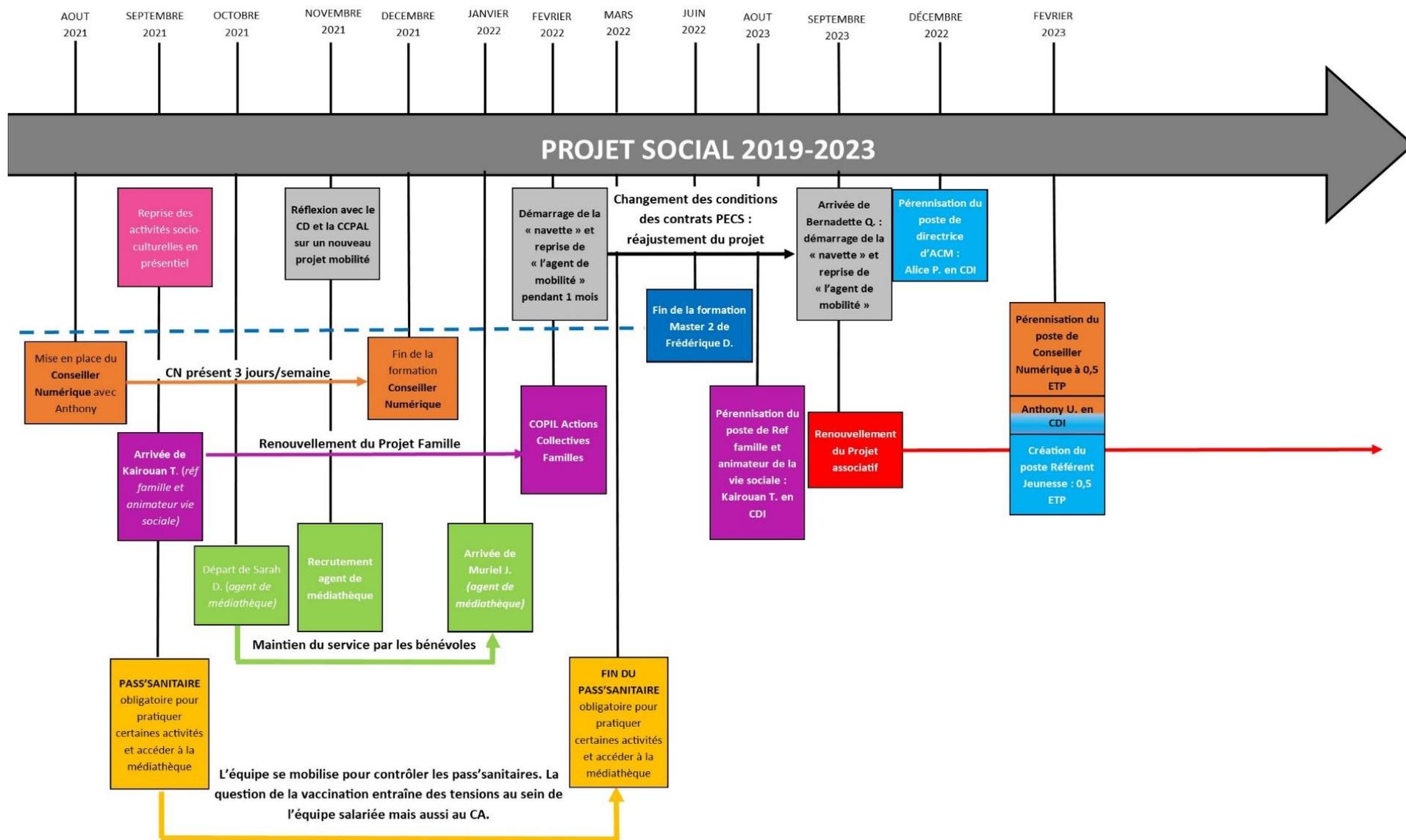
Pour comprendre les résultats de ces 4 années de Projet Social, il est essentiel de connaître et comprendre le contexte dans lequel il s'est réalisé. Entre crise sanitaire et changement dans l'équipe, la mise en œuvre des objectifs de ce Projet Social s'en est trouvée perturbée. Lors de l'évaluation globale des 3 années de Projet Social, l'équipe a mis en lumière les éléments internes et externes qui ont impacté des postes et des secteurs d'activités.

Trois documents ont été élaborés pour retracer le contexte dans lequel s'est déroulé ces 4 années de Projet Social :

- Une fresque historique qui donne à voir l'ensemble des événements survenus sur la durée du projet
- Un tableau qui retrace les éléments externes à la structure et qui ont impacté ce Projet Social
- Un tableau qui analyse les années de 2019 à 2022 par poste et domaine d'activités.

FRESQUE HISTORIQUE DU PROJET SOCIAL 2019-2023





Le Projet Social et Famille du centre social et socioculturel du Pays d'Arnay - année 2023

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS EXTERNES AU CENTRE SOCIAL

	2020	2021	2022
POLITIQUE LOCALE	<p style="text-align: center;"><u>ANNÉE D'ELECTION MUNICIPALES</u></p> <p>→ Renouvellement important des maires et conseillers municipaux notamment sur les plus importantes communes (Arnay et Lacanche)</p> <p>→ Changement de président de Communauté de Communes</p> <p>→ changement de Directeur Générale des Services de la CCPAL</p>	<p>→ Signature de la CTG</p> <p>→ Mise en place des différents protocoles sanitaires dans les écoles</p> <p>→ Réflexion sur la mobilité</p> <p>→ Manifestation d'un intérêt pour l'accès des habitant-e-s aux démarches dématérialisées</p>	<p>→ Changement d'équipe municipale à Liernais</p> <p>→ Changement d'équipe municipale à Marcheseuil</p> <p>→ Inscription de la collectivité dans le dispositif « petites villes de demain »</p> <p>→ Arrivée de Madame Terrant (Secrétaire Générale des Services) à la CCPAL</p>
CRISE SANITAIRE	<p>Une année rythmée par :</p> <p>Des confinements, couvre-feu, arrêts et reprises d'activités, des manifestations prévues puis annulées, des protocoles sanitaires différents suivant les activités</p> <p>→ Une équipe qui réfléchit plus à la mise en place des protocoles sanitaires qu'à imaginer des projets</p> <p>→ Des secteurs d'activités qui se cloisonnent pour ne pas que les publics se croisent</p> <p>→ mise en place du télétravail</p>	<p>Contrôle du Pass'sanitaire pour accéder certaines activités : activités socio-culturelles, médiathèques, spectacles, ...</p> <p>→ Division entre « pour » et « anti » vaccination : usager-ères, équipe salarié-e-s, bénévoles, partenaires</p> <p>→ Des activités en visio qui ne sont pas accessibles à tous</p> <p>→ Difficulté à maintenir les activités de lien social de manière sereine</p>	<p>De janvier à avril : des arrêts COVID dans l'équipe, isolement des salarié-e-s, de leur proche, etc.</p> <p>Mars : fin du pass'sanitaire et du port du masque obligatoire</p>

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS INTERNES PAR POSTE DE TRAVAIL ET DOMAINES D'ACTIVITÉS

	2020	2021	2022
GOVERNANCE	<p style="text-align: center;"><u>RECRUTEMENTS ET CHANGEMENT D'AMBIANCE</u></p> <p>→ Recrutement presque simultané : agente d'accueil et directrice de Centre Social</p> <p>→ Crise sanitaire : le bureau ne se réunit pas comme à son habitude (visio, espacement des tables, moins de convivialité)</p> <p>→ Une interconnaissance et des repères se construisent avec la nouvelle directrice</p>	<p style="text-align: center;"><u>DES SITUATIONS INÉDITES QUI ENTRAÎNENT DES TENSIONS</u></p> <p><i>Durant cette année, les élu·e·s de l'association ont dû faire face à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - un remplacement de la direction et une vision à court terme de sa durée - une mise en place d'un Pass'Sanitaire qui a divisé les salarié·e·s, les élu·e·s associatifs, les usager·ères - les sujets abordés lors des bureaux ont davantage été centré sur la gestion de la crise sanitaire, la gestion RH, les arrêts et reprise des activités. - le fonctionnement des activités socio-culturelles est remis en question et fait l'objet d'un groupe de travail qui construit un nouveau projet pour ces activités. 	<p style="text-align: center;"><u>REFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE</u></p> <p>→ Les membres du bureau font sentir un besoin de travailler sur la gouvernance : rôle de chacun, les valeurs de l'association, son fonctionnement.</p> <p>→ De nombreux groupes de travail se mettent en place pour organiser les 50 ans de l'associations : les membres du CA peuvent se mobiliser sur un projet qui les unit.</p> <p>→ Renouvellement du projet associatif :</p> <p>Les élu·e·s et les salarié·e·s participent à des temps de travail animés par ACCOLADES pour renouveler le projet associatif du Centre Social</p>
DIRECTION	<p style="text-align: center;"><u>CHANGEMENT DE DIRECTION</u></p> <p>De mars à août :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ progressif d'Estelle : → de mars à juin : 50 % → de juillet au 31 août : 30 % <p>Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage à 50 % de Frédérique sur la direction adjointe <p>Août :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée de Sandrine <p>Octobre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée en formation Master 2 pour Frédérique <p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} arrêt de travail de Sandrine 	<p style="text-align: center;"><u>REMPLACEMENT DE LA DIRECTION par INTERIM</u></p> <p>De janvier à juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de Sandrine par Frédérique à 90 % - Embauche d'Anthony Uldry (30h/semaine) pour remplacer Frédérique sur le CLAS, le groupe JADE, le Bar'Atelier, les animations familles <p>Juillet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frédérique reçoit un ordre de mission pour exercer à 100 % la direction du Centre Social - Le CA décide de recruter un référent famille et animateur de la vie sociale - Le CA propose à Anthony le poste de Conseiller Numérique <p>De janvier à décembre : Frédérique en Formation Master 2</p>	<p style="text-align: center;"><u>CONSOLIDATION ET STABILITÉ DE LA FONCTION DE DIRECTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Frédérique occupe les fonctions à 100 % toute l'année <p>Juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin de la formation Master 2 pour Frédérique et obtention du diplôme <p>Octobre : Adeline (agent comptable) part en congés maternité pour 5 mois. Frédérique prend en charge une partie de ses missions. La Fédération des Centres Sociaux Côte d'Or soutien le Centre Social sur la paie et la clôture de compte.</p>

	L'arrivée de nouveaux salarié-e-s, notamment sur des postes clés (accueil, référent, famille, direction du centre de loisirs, médiathèque) demande beaucoup de temps à la direction en recrutement, accompagnement et formation.		
	2020	2021	2022
REFERENT FAMILLE	<p><u>REMISE EN QUESTION DU FONCTIONNEMENT DE L'ACF</u></p> <p>Frédérique occupe la fonction à 50 % et avec le soutien d'Aurélie à 25 %.</p> <p>Le Projet Famille est agréé pour 2 ans et doit être renouvelé pour octobre 2021.</p> <p>Plusieurs réunions de travail ont lieu pour élaborer des scénarios qui répondent aux demandent de la commission d'agrément et il est difficile pour l'équipe du Centre Social de développer des actions en direction des familles dans ce contexte.</p>	<p><u>CHANGEMENT DE REFERENT-E FAMILLE</u></p> <p><i>De janvier à juin :</i></p> <p>Le temps de Frédérique est partagé entre l'intérim de direction et l'action collective famille : le maintien du Projet Famille est difficile à tenir.</p> <p><i>A partir de septembre :</i></p> <p>Kairouan est embauché en CDD de 1 an sur le poste de référent famille (50 %) et animateur de la vie sociale (50 %).</p> <p>Il prend ses marques et doit redéfinir le Projet Famille.</p>	<p><u>CONSOLIDATION ET STABILITÉ DE LA FONCTION DE RÉFÉRENT-E FAMILLE</u></p> <p>Kairouan renouvelle le Projet Famille avec l'appui de la direction et la collaboration de l'équipe du Centre Social (salarié-e-s et membres du bureau et du CA). Une interconnaissance se construit entre le référent famille, les familles et les partenaires.</p>
AGENTE D'ACCUEIL ET DE COMMUNICATION	<p><u>CHANGEMENTS D'AGENTE D'ACCUEIL</u></p> <p><i>Février :</i></p> <p>Départ de Charline Tible (10 ans d'ancienneté sur le poste)</p> <p><i>Mars :</i></p> <p>Arrivée de Floriane Exertier</p> <p><i>Juillet :</i></p> <p>Fin de la période d'essai et du contrat de Floriane Exertier</p> <p><i>Août :</i></p> <p>Arrivée de Laurie Guillard</p>	<p><u>UNE APPROPRIATION DU POSTE DIFFICILE</u></p> <p>En raison d'activités perturbées par la crise sanitaire, des changements de direction et une instabilité de l'équipe enfance-jeunesse-famille, les protocoles sanitaires qui changent et se durcissent à la rentrée de septembre.</p>	<p><u>CONSOLIDATION ET APPROPRIATION DU PROJET ACCUEIL</u></p> <p>La stabilité qui s'installe au sein de l'équipe permet un renforcement de la collaboration de Laurie avec les différents secteur et projets. Le duo (Aurélie/Laurie) sur France Services se construit.</p> <p><i>Octobre :</i></p> <p>Adeline (agent comptable) part en congés maternité pour 5 mois. Laurie prend en charge une partie de ses missions. Elle est remplacée en interne par Floriane (agent d'entretien) à hauteur de 14 heures par semaine.</p>

	2020	2021	2022
AGENTE DE MEDIATHEQUE	<p><u>UNE APPROPRIATION DU POSTE DIFFICILE</u></p> <p>Sarah Dessaint arrive au Centre Social en décembre 2019. Elle est arrivée dans un contexte de départ d'une directrice et d'agent d'accueil. Son activité est rapidement perturbée avec le confinement et des protocoles sanitaires.</p>	<p><u>UNE INTEGRATION À L'ÉQUIPE ET AU PROJET DIFFICILE</u></p> <p>L'instabilité dans l'équipe impacte les projets communs qui facilitent habituellement l'intégration des nouveaux salarié-e-s à l'équipe et au projet. Certaines activités comme la médiathèque se retrouve isolée et les différentes mesures accentuent le cloisonnement des activités.</p> <p>Septembre Obligation du Pass'sanitaire pour fréquenter la médiathèque.</p> <p>Novembre Sarah quitte le Centre Social</p> <p>De septembre à décembre L'équipe de bénévoles maintient le service.</p>	<p><u>UNE NOUVELLE AGENTE DE MÉDIATHÈQUE ET UNE NOUVELLE DYNAMIQUE</u></p> <p>En janvier, Muriel arrive dans une équipe qui se stabilise et un Pass'sanitaire qui prend fin en mars.</p> <p>L'intégration dans l'équipe se fait facilement avec notamment l'implication de Muriel dans le renouvellement du Projet Famille et la préparation des 50 ans du Centre Social.</p>
ENFANCE-JEUNESSE	<p><u>UN RENOUVELLEMENT DES ANIMATEUR·TRICES INTÉGRÉ AU FONCTIONNEMENT</u></p> <p>L'encadrement de l'accueil de loisirs et du CLAS est assuré par des animateur·trices en contrat aidé ou d'apprentissage. L'accompagnement et la formation des nouveaux·elles est assuré par Frédérique qui assure une continuité dans le projet.</p>	<p><u>UN FONCTIONNEMENT IMPACTÉ PAR LE REMPLACEMENT DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM</u></p> <p>Frédérique est moins disponible pour accompagner cette équipe de jeunes professionnel·les en cour de formation. Le projet stagne et les activités s'en font ressentir car les jeunes professionnel·les ont des difficultés à prendre des initiatives et trouver leur place. Plusieurs changements dans l'équipe s'effectuent au vue des fins de contrats :</p> <p>Mars : départ de Valérie (fin de formation BPJEPS) Avril : arrivée d'Alice Août : départ d'Alexiane (fin de formation BPJEPS) Octobre : arrivée de Marion</p>	<p><u>UN FONCTIONNEMENT QUI TROUVE PROGRESSIVEMENT UNE STABILITÉ</u></p> <p>Alice assure la direction du centre de loisirs sur les mercredis et les vacances. Sa présence sur toute l'année donne une continuité au projet. Cependant, plusieurs mouvements de personnel ne sont pas favorables au maintien d'une dynamique :</p> <p>Janvier : entrée en BPJEPS de Malaury en alternance jusqu'en décembre. Septembre : fin de contrat de Marion Octobre : arrivée de Damien Décembre : embauche d'Alice en CDI sur la direction du centre de loisirs</p>

	2020	2021	2022
NUMÉRIQUE	<p><u>UNE ACTIVITÉ IRRÉGULIÈRE</u> Thierry Lefranc occupe le poste toute l'année à temps partiel. Cependant, le confinement puis les protocoles sanitaires impactent grandement l'activité qui est davantage centrée sur des ateliers collectifs. De plus, les difficultés de santé que rencontre l'animateur ne permettent pas une ouverture régulière de l'Espace Numérique.</p>	<p><u>LE PROJET S'ORIENTE SUR L'ACCOMPAGNEMENT À L'USAGE DU NUMÉRIQUE</u> <i>De Janvier à avril :</i> Thierry est arrêté maladie <i>Juillet :</i> fin de contrat de Thierry <i>Août :</i> embauche d'Anthony sur le poste de Conseiller Numérique (CN) en CDD de 18 mois. <i>De septembre à décembre :</i> Anthony est en formation de CN à raison de 2 à 3 jours par semaine.</p>	<p><u>EXPÉRIMENTATION DU PROJET CN À TEMPS PLEIN</u> Anthony occupe le poste de CN à temps plein. L'activité commence à se faire connaître des élu-e-s et partenaires. Un lien se construit avec les travailleurs sociaux du CD 21 qui orientent du public via les chèques APTIC. Aurélie, Laurie et Anthony collaborent sur l'aspect « démarches administratives dématérialisées ».</p>
MOBILITÉ	<p><u>UNE ACTIVITÉ IRRÉGULIÈRE</u> Jannick occupe le poste toute l'année à temps partiel. <i>De mars à fin août :</i> L'activité est suspendue pendant le confinement puis par l'arrêt maladie de Jannick. <i>Septembre :</i> reprise de l'activité régulière.</p>	<p><u>UNE SUSPENSION DE L'ACTIVITÉ</u> <i>A partir d'avril :</i> la CC du Pays de Pouilly-Bligny se retire du projet et l'activité est suspendue car le financement ne repose plus que la CCPAL et le CD21. <i>Novembre :</i> La CCPAL, le Centre Social et le CD21 réfléchissent à un nouveau projet qui prend en compte le TAD de Liernais et son financement.</p>	<p><u>MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PROJET POUR LA MOBILITÉ</u> <i>Février :</i> recrutement d'un agent qui durera 1 mois, le temps de la période d'essai <i>De mars à août :</i> gel des contrats aidés pendant les élections présidentielles et législatives. Par la suite, les changements de conditions d'accès aux contrats aidés et les aides attribuées contraignent à modifier le projet. <i>Septembre :</i> embauche de Bernadette Quignard à 28h/semaine et démarrage de l'agente de mobilité et des Navettes pour se rendre à Arnay et Liernais.</p>

1.2 Le travail en équipe : bénévoles et salarié-e-s

Le travail en équipe, bénévoles et salarié-e-s fait partie du quotidien du Centre Social que ce soit avec les bénévoles d'activités et les bénévoles élu-e-s. Cette équipe est donc composée de « travailleurs et travailleuses rémunérées » et « travailleurs et travailleuses non rémunérées », ce qui est parfois source d'incompréhension quant à leur engagement dans l'association. De même qu'entre salarié-e-s avec un contrat en CDI et ceux et celles en CDD. C'est avec toutes ces différences de statuts que l'équipe se réunit et travaille sur les projets du Centre Social.

Ce travail associé se décline de plusieurs manières et permet aux bénévoles et aux salarié-e-s de s'impliquer à des niveaux différents dans la prise de décision suivant son mandat associatif, son emploi

(pour les salarié-e-s) et ses compétences. Le tableau ci-dessous reprend les différentes instances de décision, les commissions et les groupes de travail qui se sont retrouvées durant la durée du Projet Social 2019-2023.

Instances et groupes de travail	Rôles au quotidien	Participants	Fréquences des réunions
Le Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Valide les différents projets nécessaires au bon fonctionnement de la structure : Projet Social, Projet Educatif, ... - Valide les orientations budgétaires proposées par le Bureau, le compte d'exploitation annuel et le budget prévisionnel. - Approuve les décisions quant aux Ressources Humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elu-e-s associatifs : entre 13 et 16 - Membre de droits : 2 élu-e-s communautaires, 2 élu-e-s de la Mairie d'Arnay-Le-Duc, un-e représent-e de la MSA - La directrice du Centre Social - Un-e représentant-e du CSE - Des salarié-e-s en fonction des sujets abordés. <p>→ Durant ce Projet Social le CA a été renouvelé 2 fois par tiers.</p> <p>→ En moyenne 15 personnes composent le collège « les élu-e-s associatifs »</p> <p>→ La Communauté de Communes et la mairie d'Arnay sont toujours représentées.</p>	<p>Au moins trois fois par an sur convocation du Président-e ou à la demande d'un tiers de ses membres.</p> <p>→ Tous les CA ont eu lieu durant la crise sanitaire en visio-conférence ou en présence.</p> <p>→ Jusqu'à la crise sanitaire, Le CA tenait à se délocaliser et se déroulait dans des communes différentes. Ce fonctionnement reprend en 2023.</p>
Le bureau	<p>Il est l'organe exécutif du Conseil d'Administration, il a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre toutes décisions relatives à la mise en œuvre des orientations définies par le Conseil d'Administration et également celles qui seraient justifiées par l'urgence. - assurer la gestion courante du Centre Social, - engager les investissements nécessaires au fonctionnement du Centre Social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élu-e-s associatifs : 9 - La directrice du Centre Social - Des salarié-e-s en fonction des sujets abordés. <p>→ Ce bureau élu pour 2 ans a connu peu de changement dans sa composition, ce qui a permis durant une période de trouble de connaître une certaine stabilité dans le suivi des affaires courantes.</p> <p>Pourtant, les changements de direction ont perturbé cette instance où chaque membre a eu des difficultés à trouver ses marques. Une remise en question des rôles de chacune dans le bureau émerge et des tensions s'installent quant au pouvoir décisionnel du président. Le modèle « classique » du fonctionnement associatif ne correspond plus aux attentes de ses membres. Ainsi, un travail sur le projet associatif s'amorce en 2022 avec le CA et les salarié-e-s.</p>	<p>Il se réunit en moyenne une fois toutes les 3 semaines, environ 15 par an.</p> <p>→ Tous les bureaux ont eu lieu durant la crise sanitaire en visio-conférence ou en présence.</p>

Instances et groupes de travail	Rôles au quotidien	Participants	Fréquences des réunions
Bureau + équipe	<p>Cette instance a pour objectifs de créer des moments d'interconnaissance entre salarié-e-s et élu-e-s du bureau.</p> <p>L'animation peut prendre différentes formes : partage du plan d'action du Projet Social, réflexion sur une thématique, etc.</p>	<p>Tous les salarié-e-s et élu-e-s du bureau.</p> <p>→ en 2023, nous avons également organiser un CA+ équipe pour dresser le portrait du territoire et repérer les hypothèses à vérifier lors du diagnostic.</p>	<p>Ce groupe se réunit en moyenne deux fois par an.</p>
Les commissions permanentes	<p>Dans le règlement intérieur de l'association 4 commissions y sont inscrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie associative - Enfance-jeunesse - Sureté des locaux et du personnel - Communication <p>Ces commissions sont des instances de réflexions qui peuvent soumettre des propositions au bureau.</p>	<p>Elles sont composées de membres élu-e-s associatifs, salarié-e-s et adhérent-e-s.</p>	<p>Elles se réunissent de façon irrégulière et selon les besoins de la structure. Ainsi, durant la durée de ce projet, elles se sont réuni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie associative : 3 fois lors des séances de formation animées par Accolades - Sureté des locaux et du personnel : 3 fois - Communication : 6 fois - Enfance-Jeunesse : 2 fois
Les groupes de travail ponctuels	<p>Ils permettent de mettre en œuvre des actions ponctuelles. Ces groupes ne sont pas permanents, ils se créés et se dissolvent en fonction de la durée des projets. Leurs travaux sont soumis au Bureau.</p>	<p>Elles sont composées de membres élu-e-s associatifs, salarié-e-s et adhérent-e-s.</p> <p>→ Cela représente en moyenne 300 heures de bénévolat par an.</p> <p>→ Les personnes se portent volontaires pour participer à ces groupes que ce soit bénévoles, salarié-e-s ou adhérent-e-s.</p> <p>→ Ils permettent aux participant-e-s de travailler avec des personnes avec lesquelles ils-elles n'ont pas l'habitude de travailler dans leur quotidien. Ils participent à l'interconnaissance entre salarié-e-s et bénévoles.</p>	<p>Ces groupes se rencontrent fréquemment mais sur une courte durée. Trois groupes se constituent chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale, organisation de la fête de la pomme et du P'tit Déj des associations. Pour les autres, ils ont été créés durant ce Projet Social : - changement du véhicule portage repas - organisation d'un séminaire - organisation des activités socio-culturelles - création d'un livret bénévoles - création d'un livret mobilité - Les animations au Quartier Pasteur

			<ul style="list-style-type: none"> - recrutement : directrice, agent d'accueil, agent de médiathèque, Référent famille - renouvellement du Projet Famille - organisation des 50 ans du Centre Social - création d'une Université Populaire
Instances et groupes de travail	Rôles au quotidien	Participants	Fréquences des réunions
Groupe « comité de rédaction du Colporteur »	<p>Ce groupe décide des articles à paraître dans le Colporteur, réalise la mise en page et se charge de sa diffusion.</p> <p>Le Colporteur paraît 3 fois par an.</p>	Il est composé à minima de 2 membres du Bureau et de 2 salarié-e-s du Centre Social. Ses membres sont renouvelé-e-s à chaque parution.	Pour chaque parution le groupe se réunit au minimum 6 fois.
Groupe Projet Social	Il assure le suivi du projet dans son ensemble, de la conception à l'évaluation.	<p>Il est composé principalement de salarié-e-s et d'élu-e-s associatifs. Cependant, nous voyons également quelques membres de droit participer à certain temps de travail ainsi que des adhérents.</p> <p>→ Ce groupe intègre à chaque réunion les nouveaux-elles (salarié-e-s, bénévoles). Ainsi, cette donnée est prise en compte à chaque préparation de ces rencontres. L'animation doit être adaptée aux participant-e-s pour chacun-e-s puissent prendre part au travail.</p> <p>→ Ce groupe est composé de 1/3 de bénévoles et 2/3 de salarié-e-s.</p>	<p>Il se réunit en fonction de l'étape du projet. Au minimum, il s'est réuni 5 fois/an entre 2019 et 2022 : évaluation de l'année, réajustement des objectifs, élaboration du plan d'action, préparation du Comité de Pilotage, point d'étape en cour d'année.</p> <p>En 2023, il s'est réuni de manière plus régulière afin de travailler sur le renouvellement du projet.</p>

Ces différentes instances et leur activité démontrent une implication au quotidien des bénévoles élu-e-s de l'association. Cela est sans compter les différentes réunions qui se déroulent au sein des activités qui impliquent la participation, non seulement des bénévoles élu-e-s mais aussi des bénévoles d'activités. Les bénévoles de l'accompagnement scolaire, la médiathèque, le vestiaire, le portage repas se réunissent régulièrement avec le-la salarié-e référent-e pour organiser, planifier et réfléchir à la mise en œuvre de ces actions. Cette relation étroite entre bénévole et salarié-e s'est avérée un atout

pendant ce Projet Social. En effet, la connaissance et les compétences acquises par les bénévoles ont permis de palier à 4 mois d'absence de médiathécaire, de soutenir des changements de direction successifs, de remplacer l'agent de portage repas pendant ses congés. De plus, la participation quotidienne de ces bénévoles, habitant-e-s du Pays d'Arnay-Liernais aux différents temps de travail, commission et groupes permet aux professionnel·les d'adapter une posture et une écoute en adéquation avec la réalité du territoire.

L'implication des habitant-e-s est essentielle dans la mise en œuvre du Projet Social et celle-ci se croise et se complète avec le travail en partenariat. Cependant, celle-ci est beaucoup plus significative pour les habitant-e-s de l'ancien canton d'Arnay. La question du territoire d'intervention du Centre Social et de sa zone d'influence s'est posée durant ce Projet Social.



1.3 Le territoire d'intervention et le public accueilli

Le territoire d'intervention

L'association du Centre Social a fêté ses 50 ans existence en 2022. Un Centre Social marqué par un territoire limité au Canton d'Arnay jusqu'à la fusion, en 2017, des deux Communautés de Communes, Arnay et Liernais. Lors du renouvellement de ce Projet Social, la réflexion sur le territoire d'intervention avait abouti à **« une répartition des actions du Centre Social modulée selon une approche différenciée du territoire »**. Malgré un diagnostic mené auprès des habitant-e-s du Pays de Liernais, il semblait plus réaliste de proposer dans un premier temps quelques actions sur ce nouveau territoire qui apporteraient une meilleure connaissance de celui-ci. Il est à noter également que le choix sur le périmètre d'action du Centre Social est l'expression d'une orientation politique qui n'a pas été accompagnée de moyens techniques et financiers. En effet, la mise en place d'actions supplémentaires doit s'associer à des moyens humains et financiers complémentaires. Cette question ne s'est pas travaillée durant ce projet en raison des éléments de contexte cités précédemment.

Pour l'heure, le Centre Social se nomme toujours « Centre Social et Socioculturel du Pays d'Arnay », ce qui traduit encore aujourd'hui son intervention timide sur Liernais malgré des services mis en place depuis plusieurs années : transport des enfants du centre de loisirs, France Services et les animations de la médiathèque pour les écoles.

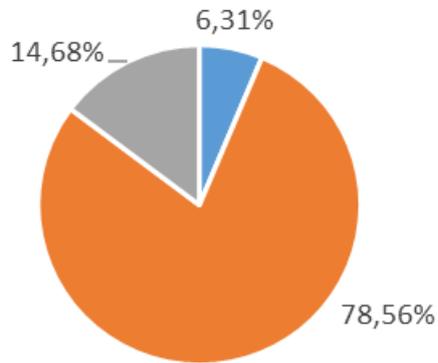
Durant les trois premières années de Projet Social, l'équipe a concentré son énergie à l'intérieur de ses murs au vu de la conjoncture dans laquelle elle s'est trouvée. En 2023, plusieurs rencontres ont lieu avec les élu·e·s de la commune de Liernais, le principal du collège et les enseignantes de l'école élémentaire. Ainsi, deux projets vont se concrétiser rapidement : l'ouverture d'un CLAS et l'installation d'un bassin mobile pendant l'été.

Le public accueilli

En passant par France Services, le centre de loisirs, la médiathèque, les activités familles et sénior·e·s, le Centre Social accueille un public varié. De la petite enfance au plus grand âge, le Centre Social propose des services et activités pour un large public qui cohabite au quotidien. Une cohabitation qui s'est retrouvée assez restreinte pendant la crise sanitaire. Pendant près de 2 ans, la faible activité et les règles sanitaires à appliquer n'ont pas permis aux usager·ères de se croiser fréquemment : différentes entrées suivant l'activité, distanciation physique, nombre limité de participants, cours en visio et médiathèque drive. Ainsi, la fréquentation du Centre Social n'étant pas significative sur les années 2020 et 2021, nous allons faire un état des lieux de l'année 2022 qui représente le mieux le public de la structure.

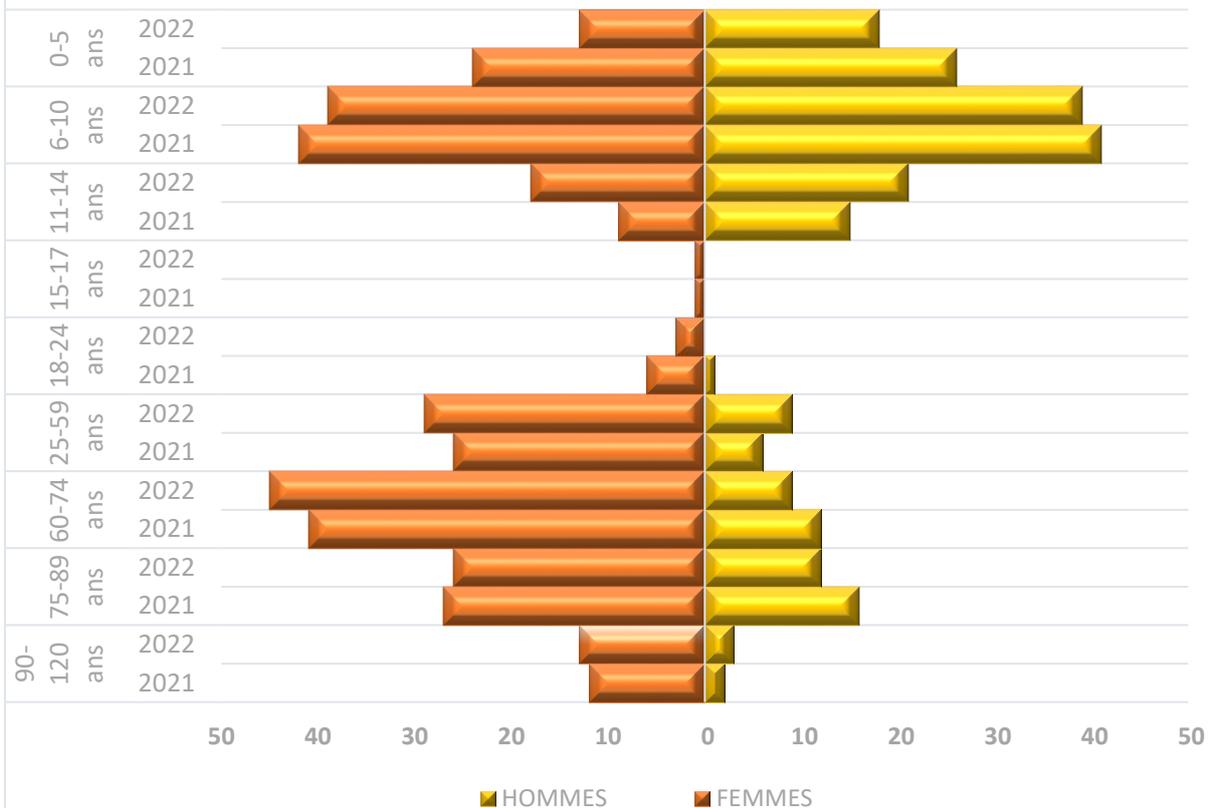
En 2022, le Centre Social est fréquenté par presque 1 450 usager·ères dont 290 adhérent·e·s. Ces 1450 usager·ères sont les personnes comptabilisées par les fréquentations de : la médiathèque, France Services, les manifestations, le vestiaire, le Bar'atelier et l'espace numérique. Cependant, ce chiffre est en dessous de la réalité car il ne comprend pas l'accueil et physique et téléphonique. Les adhérent·e·s sont beaucoup moins nombreux·ses car peu d'activités proposées imposent d'être adhérent, ce sont principalement ceux·celles qui sont inscrit·e·s à une activité socio-culturelle, au centre de loisirs, au CLAS et au portage de repas à domicile. Ils·elles viennent principalement de l'ancien canton d'Arnay mais aussi des villages situés à proximité d'Arnay-le-Duc mais de la Communauté de Communes de Pouilly-Bligny et pour une minorité du Pays de Liernais.

Adhérent·e·s de 2019 à 2023



- Ex CC DE LIERNAIS
- Ex CC du pays d'Arnay
- Hors communautés de communes

Pyramide des âges des adhérent·e·s



Cette pyramide des âges témoigne d'un équilibre dans les âges, des enfants jusqu'à 11 ans et des adultes, lié aux activités qui sont proposées. La présence presque inexistante des adolescent·e·s se confirme par le peu d'activités pour cette tranche d'âge. Cependant, un travail est effectué en 2023

pour développer un projet en direction des jeunes avec l'embauche en CDI d'un référent jeunesse à mi-temps.

Au-delà de ce profil sociologique d'un public qui vient pratiquer une activité ou bénéficier d'un service, il faut également souligner qu'une partie de ceux-ci viennent chercher dans le Centre Social un lieu où ils peuvent tisser des liens, que ce soit entre usager·ères, avec les bénévoles et avec les salarié·es. Pour les adultes dépourvus de réseaux sociaux, une réelle relation quotidienne s'est créée avec la structure. Les nombreux appels téléphoniques effectués par l'équipe pendant le confinement ont mis en exergue l'isolement de certaines personnes et cette donnée a été prise en compte pendant ce projet. Ainsi, un lien entre les différents secteurs d'activités de la structure devait être travaillé pour accueillir un public isolé socialement et faciliter sa place dans la vie quotidienne du Centre Social.

1.4 L'activité quotidienne du Centre Social : vers une complémentarité des services et animations autour du Projet Accueil

Le projet « accueil » a été élaboré en 2014, en même temps que l'entrée dans le nouveau bâtiment. Sa mise en œuvre s'est poursuivie avec les années et a permis d'ancrer à la fois des pratiques et des postures professionnelles. L'accueil est un outil de mise en œuvre du Projet Social, il est porté et travaillé en équipe (salarié·e-s et bénévoles). Informer et orienter étant essentiel au bon fonctionnement de l'accueil, il est d'usage que les nouveaux·elles salarié·e-s participent à leur arrivée à toutes les activités proposées par le Centre Social. De ce fait, l'ensemble de l'équipe connaît toutes les missions de chacun·e et les activités inhérentes. Chaque salarié·e est ainsi en capacité d'occuper le poste d'accueil et de renseigner les usager·ères sur l'ensemble des actions du Centre Social dans leur activité.

Pourtant, avec les changements dans l'équipe sur des postes clés tels que « direction », « référent famille » et « agente d'accueil et de communication », le Projet Accueil a dû se partager et se réadapter aux nouvelles personnes et activités qui se sont développées. De plus, le conventionnement avec France Services en 2020 et la création d'un poste de Conseiller Numérique en 2021 sont apparus comme essentiels pour accompagner les habitant·e-s dans la dématérialisation des démarches administratives. Pour autant, il nous a semblé aussi pertinent que ces nouveaux services ne soient pas des services purement administratifs mais qu'ils s'intègrent au Projet Accueil.

Ainsi, l'équipe s'est mobilisée pour travailler sur un nouvel aménagement du hall et une organisation pour mailler les différents services et activités.

Aménagement du hall : « le public doit se sentir accueilli même quand l'accueil est fermé »

Des activités se déroulent au Centre Social quand l'accueil est fermé, après 17h30 et le week-end : les activités socioculturelles, le centre de loisirs, le CLAS, la mise à disposition de salles pour les associations, la médiathèque. Pour que ces personnes qui fréquentent le Centre Social en dehors des ouvertures d'accueil puissent avoir accès aux informations, 3 espaces d'affichages ont été aménagés :

- Les informations sur les activités et événements organisés par le Centre Social.
- Les informations sur les activités et événements organisés par les associations du territoire
- Une présentation de l'équipe salariée et bénévoles et leur mission

D'autres aménagements se sont concrétisés pour mettre à l'aise le public de passage ou en attente et favoriser les échanges (parents qui attendent leur enfant, usager·ères qui attendent pour un rendez-vous, etc.) :

- Un espace avec une banquette, des fauteuils et une bibliothèque
- Une machine à expresso en libre-service avec participation libre
- La mise à disposition du journal Le Bien Public
- Des expositions

Cette nouvelle installation s'est concrétisée début 2022, lorsque les conditions sanitaires se sont allégées. Aujourd'hui, nous pouvons observer que ces aménagements favorisent les échanges entre les personnes qui fréquentent le Centre Social (autour d'un café et du journal), contribuent à l'accueil des bénévoles et permettent également à un public de venir au Centre Social sans forcément avoir une activité à pratiquer ou un rendez-vous à honorer. Il est également plus facile aux salarié·e-s et bénévoles de passer des moments conviviaux entre eux avec les usager·ères qui sont ni planifiés, ni organisés.

Vers une complémentarité des actions et animations

De fait, l'agente d'accueil assure un lien entre tous les services et projets du Centre Social. Cependant, en plus de cette fonction support, il est nécessaire pour donner une cohérence et donner vie au Projet Social et au Projet Accueil de mettre en place des outils de communication qui favorisent l'échange d'informations entre les membres de l'équipe. Sans négliger l'importance de l'échange d'informations informelles, la mise en place de moyens de communication est nécessaire. Plusieurs outils sont maintenant ancrés dans les habitudes de l'équipe :

- Le cahier de messages.
- Les outils informatiques : arborescence commune, les mails.
- Le processus d'accueil des nouveaux arrivants et le livret d'accueil (ANNEXE 1 et 2)

- La réunion d'équipe toutes les semaines : points d'information, partage des projets, actualité des secteurs.
- Les réunions de Bureau de l'Association : tous les 15 jours.
- Les réunions « Bureau + Equipe » : 2 à 3 fois par an
- Les bureaux partagés

Toutes ces réunions font l'objet d'un compte-rendu écrit, ce qui permet aux absents d'en prendre connaissance. Même si individuellement, il n'est pas toujours possible d'être au courant de tout, les rencontres régulières permettent de faire circuler un maximum d'informations.

Les outils de communication participent à la transversalité et la complémentarité des actions : ils s'accompagnent d'une organisation structurelle de l'équipe. Les postes occupés combinent pour beaucoup, plusieurs missions :

- Référent famille/CLAS et animateur de la vie sociale
- Animatrice France Services et Senior-e-s
- Directrice de centre de loisirs et animatrice CLAS
- Référent jeunesse et animateur numérique
- Animatrice pluri générationnelle

Une articulation entre les secteurs d'activité est ainsi nécessaire et les salarié-e-s sont amené-e-s à travailler ensemble sur l'accueil des publics et les différents projets :

Poste	Collaboration avec...	Participe à...
Référent famille et animateur de la vie social	Directrice du centre de loisirs et animateur·trice·s enfance-jeunesse	- Elaboration du Projet Éducatif et Pédagogique - Entretiens avec famille sur des nouvelles inscriptions - Réunion de préparation des vacances sur la thématique « accueil des familles » - Actions en direction des familles
	Référent jeunesse	- Elaboration du Projet Jeunesse - Entretiens avec famille sur des nouvelles inscriptions - Actions en direction des familles
	Médiathèque	- Accueil des familles lors des activités proposées - Projet commun en direction des familles
Directrice du centre de loisirs et animateur·trice·s enfance-jeunesse	Référent jeunesse	- Elaboration du Projet Éducatif et Pédagogique - Actions et projet en commun - Formation des animateurs
	Agent de médiathèque	Mise en place d'actions en direction des enfants

Animatrice France Services et senior·e·s	Référent jeunesse et animateur Numérique	Evaluation commune de l'accompagnement numérique dont a besoin la personne pour faire ses démarches administratives
	Animatrice pluri générationnelle	Mise en place d'actions pour les senior·e·s et intergénérationnelles
	Agent de portage repas	Entretiens pour les nouvelles inscriptions
	Agente de mobilité	Relation avec les partenaires sur le public cible. Suivi du projet
	Référent famille et animateur de la vie social	Orientation et accompagnement du public accueilli vers les différents services
	Agent de médiathèque	
	Directrice du centre de loisirs	
Référent jeunesse et animateur Numérique	Agent de médiathèque	Animation pour les jeunes à la médiathèque

Tout ce travail partagé et les regards croisés des professionnel·les contribuent également à la veille sociale et à identifier les besoins des usager·ère·s. De ce fait, ce fonctionnement est une plus-value pour les usager·ère·s des services tels que France Services, la médiathèque et même le centre de loisirs où ils-elles sont accueilli·e·s et considéré·e·s dans leur globalité.

1.5 Un retour sur les enjeux à travers le Projet Social et le Projet Famille

Les objectifs généraux et opérationnels tels que définis lors du renouvellement en 2019 ont été évalués chaque année à partir des fiches actions par un groupe projet composé de bénévoles et de salarié·e·s. 2022, le groupe s'est réuni pour à la fois évaluer l'année et faire une synthèse analytique des trois années par enjeu. Les trois années d'évaluation des objectifs généraux seront en annexe des enjeux correspondants.

➤ ***Le pays d'Arnay- Liernais, un nouveau territoire à faire vivre entre ses acteur·trices, ses élu·e·s, ses habitant·e·s (ANNEXE 3)***

Un contexte qui a freiné le développement de cet enjeu :

- La crise sanitaire
- Les changements de direction, d'agent d'accueil qui ont bouleversé l'organisation interne et la vie associative
- Le changement dans les équipes municipales et la Communauté de Communes
- Le changement de municipalité à Liernais en cours de mandat
- Les intempéries de grêles vécues par la commune de Liernais en juin 2022

La crise sanitaire a rendu l'organisation des réunions peu confortables (port du masque, limitation du nombre de participants, les horaires de réunion adaptées au couvre-feu, moins de convivialité, réunion en visio contraignante au vue du matériel et de la connexion Internet que cela nécessite, l'obligation de vaccination a entraîné des tensions). Chaque professionnel-le avait ses propres préoccupations : protocole sanitaire, vaccination, des partenaires en télétravail.

Les relations partenariales habituelles se sont maintenues mais se sont peu développées en direction du territoire de Liernais car il était déjà difficile de maintenir l'existant. Cependant, ce maintien des relations partenariales a facilité le redémarrage après la crise sanitaire et le développement d'activités en 2022 et 2023. Les quelques actions menées sur Liernais nous ont montré l'intérêt que portent habitant-e-s et élu-e-s à l'action du Centre Social : prêt de salle, disponibilité et présences des élu-e-s aux réunions, disponibilité du personnel municipal, diffusion de la communication, motivation à monter de nouveau projet comme le CLAS et la collaboration dans le projet « bassin mobile » (**ANNEXE 4**).

Le rôle de pilotage du Centre Social est reconnu par les partenaires et les élu-e-s sur les domaines de l'enfance-jeunesse, la famille, les senior-e-s et les publics les plus fragiles. La place du Projet Familles se construit depuis 2022 avec notamment la création du groupe « partenaires familles » et les différentes rencontres avec l'animatrice du RAM et la directrice du multi-accueil.

Durant ces trois années, un début d'interconnaissance s'est construit avec Liernais et s'est renforcé en 2023. De plus, la volonté de la Communauté de Communes de soutenir le Centre Social dans ses actions vers ce territoire va permettre de développer de manière consolidée son implication.



Commission jeunesse – Novembre 2022

➤ **Une vie sociale à maintenir et à développer sur le territoire (ANNEXE 5)**

On note une nette différence entre les 3 années, du fait de la crise sanitaire :

- Année N-3 : arrêt des activités

- Année N-2 : reprise des activités en interne et tentative à l'extérieur, notamment au Quartier Pasteur

- Année N-1 : plus d'actions construites en direction du public et augmentation de la fréquentation.

Ainsi, la crise sanitaire a fortement impacté cet enjeu et il a été difficile, voire impossible de le développer pendant 3 ans tel qu'il a été pensé à l'origine. Cette période a demandé à l'équipe de voir le lien social différemment. De nombreuses actions de maintien du lien social (activités socio-culturelles en visio, sorties sénior-e-s de proximité, ...) ont été mises en place dans les murs du Centre Social, avec une attention pour les publics les plus fragiles (sollicitations, appels, invitation, etc...) **(ANNEXE 6)**. Des espaces de lien social ont été pensé de façon plus individuelle et moins collective.

Le contexte sanitaire et les mouvements de personnel n'ont pas permis de répondre de manière pertinente à cet enjeu. Les priorités des élu-e-s, des professionnel-les, des partenaires étaient ailleurs. Le Centre Social a tout de même joué un rôle dans le maintien du lien social de façon plus individuelle avec les usager-ères de la structure et les publics les plus fragiles.

Il semble toutefois qu'une certaine vie sociale existe sur le territoire porté par les communes et les associations locales. Le contexte sociétal global a eu pour conséquence un repli sur soi. Le Centre Social remarque que les préoccupations individuelles prennent le dessus sur l'intérêt collectif.



Le repas de fin d'année – décembre 2022

➤ **La culture à intégrer dans la vie quotidienne des habitant-e-s (ANNEXE 7)**

Cet enjeu a été traité de manière transverse dans les différents secteurs du Centre Social : ALSH, CLAS, médiathèque, lien social, famille, sénior.

La gratuité de ces actions et l'incitation des habitant-e-s à participer effectuée par l'ensemble des salarié-e-s et bénévoles du Centre Social a facilité l'accès à l'action culturelle. Malgré 3 années de projet impacté par la crise sanitaire et des changements de personnel (notamment sur la médiathèque et la famille) des actions nouvelles ont vu le jour : l'école de pêche et l'Université Populaire.

La capacité d'agir des habitant-e-s sur cet enjeu est surtout significative lorsque l'action culturelle est liée à un évènement : 50 ans du Centre Social (**ANNEXE 8**), p'tit déj, festi'sol, celle-ci concerne alors davantage les bénévoles.

La culture du débat est bien installée au sein de l'équipe de salarié-e-s avec notamment, des revues de presse régulières et avec une diversité des sujets (« éducation et pédagogie », « réforme des retraites », « les collectivités territoriales et compétences », « éducation populaire », « pauvreté, précarité, vulnérabilité », etc). Depuis début 2022, les sujets sont choisis en équipe pour alimenter la culture générale de l'équipe et apporter des sujets qui nourrissent le projet de la structure et le travail au quotidien. Cette volonté de transmission de savoir et de partage de connaissance se traduit depuis septembre 2022 avec le public avec la création d'une Université Populaire en partenariat avec une association locale, Festiv'Artnay.

Pour autant, l'action culturelle n'est pas assez valorisée et le Centre Social mériterait d'être davantage identifié comme un acteur de la vie culturelle du territoire.

Cependant, la fréquentation du public sur les actions culturelles n'est pas constante et nous retrouvons un peu toujours les mêmes usager-ères. Il est à questionner l'image du Centre Social et la communication sur les actions culturelles.



➤ **Un besoin d'accompagnement à la mobilité (ANNEXE 9)**

Cet enjeu a été difficile à mener avec notamment la suspension de « l'agent de mobilité » pendant près de 1an1/2. Malgré un enjeu fort et reconnu par les élu·e·s et partenaires, les financements pour maintenir cette activité de façon pérenne sont difficiles à trouver.

Depuis septembre 2022, le Centre Social avec le concours de la Communauté de Communes a mis en place une navette en complément des missions de « l'agent de mobilité ». Cette action semble répondre à un besoin des senior·e·s mais ne peut pas répondre à toutes les demandes.

L'accompagnement à la mobilité est un enjeu complexe qui doit se traiter de manières différentes suivant les âges et le lieu d'habitation. De plus, les habitant·e·s connaissent des inégalités de service de transport en commun sur le territoire, ainsi que de connaissance de ces services.

A travers les activités, le covoiturage est encouragé mais de plus en plus difficile à mettre en place à cause de la montée du prix de l'essence et de la responsabilité du conducteur. En revanche, le Centre Social met en place différents transports pour amener les usager·ères sur les activités : groupe JADE, Bar'Atelier, centre de loisirs.

Cet enjeu doit d'être travaillé de manière transverse et au niveau du territoire pour arriver à des résultats.

➤ **Un besoin d'accompagnement à l'usage du numérique (ANNEXE 10)**

Ce besoin s'est amplifié, voir exacerbé pendant la crise sanitaire. La préoccupation d'un usage du numérique qui doit se faire « par tous » est exprimé par les élu·e·s, les partenaires et les institutions mais pas forcément par le public. L'usage du numérique est devenu une injonction pour le public surtout pour les démarches administratives.

Ces trois années passées ont permis d'analyser les besoins du public, d'expérimenter et de pérenniser le service. Cette expérimentation qui s'est surtout concrétisée à partir d'août 2021 avec l'embauche d'un Conseiller Numérique. Cependant, entre temps de formation (4 mois) du conseiller et mise en route du service, l'expérimentation s'est réellement réalisée sur 1 an.

Le profil « animateur » du Conseiller Numérique a facilité la réalisation de ces objectifs car il a adapté sa posture et sa pédagogie en proposant des entretiens individuels. Le Conseiller Numérique se rend disponible pour échanger et discuter avec le public accueilli. Sa présence au Bar'Atelier contribue et facilite l'accès et l'usage du numérique. Il est aujourd'hui bien identifié par les usager·ère·s du Centre Social, les élu·e·s et les partenaires.

Les élu·e·s et les partenaires ont bien identifié France Services et le Conseiller Numérique comme une ressource sur cet enjeu. Les journées portes ouvertes (**ANNEXE 11**), les lettres infos et le COPIL ont permis cette reconnaissance.

La prévention des risques liés aux TIC a été le plus souvent réalisée lors d'animations collectives : semaine sans écran, échange et débat avec un intervenant extérieur dans le cadre du CLAS. Ces actions sont organisées pour les enfants et les familles. Les actions envers le public adolescent ont été réfléchies mais pas encore mises en place sur ces 3 années. En revanche, les échanges se font au quotidien dans les différentes actions et services du Centre Social avec l'ensemble de l'équipe.



En conclusion :

La crise sanitaire et le contexte interne du Centre Social ont largement freiné la mise en œuvre de ce projet. De plus, l'équipe de salarié·e·s qui l'avaient réfléchi a été renouvelé au 2/3 entre 2019 et fin 2021. Pourtant la nouvelle équipe s'est assez bien appropriée le projet pour avoir répondu à ses enjeux les deux dernières années et les résultats s'en font surtout sentir sur l'année 2023 en terme de fréquentation du public, de dynamique partenariale, de développement des activités sociales et culturelles ainsi que dans la relation avec élu·e·s locaux et la Communauté de Communes. L'arrivée du référent famille et le Projet Famille renouvelé en 2022 n'ont pas permis de développer des actions de soutien aux familles sur le temps imparti. Il était primordial dans un premier temps que le référent famille soit connu et reconnu par les partenaires et les familles. Le travail est maintenant engagé et le développement d'un CLAS sur Liernais à la rentrée de septembre 2023 en témoigne de même que la

création d'un groupe « partenaires familles » et le projet d'animation « parents/enfants » avec les travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Ces enjeux sont toujours d'actualité et ne seront pas laissés de côté dans le prochain projet. Travaillés de manière transverse ou en axe de travail, ils assureront la continuité entre les deux projets.

1.6 Un retour d'expérience et perspectives : d'un Projet Social à un autre

Mener un Projet Social avec beaucoup de changements dans l'équipe s'est avéré un exercice périlleux. Le temps de partage et d'appropriation du projet avec les nouveaux salarié-e-s a été assez conséquent et a ralenti, voir à des moments démotivés le groupe qui l'avait construit. Entre envie d'avancer et être en capacité de le faire, ce projet a été mené à plusieurs vitesses. Comme relaté précédemment, les années 2019, 2020 et 2021 ont été mobilisées à maintenir, s'adapter et transformer l'activité du Centre Social. Au-delà de la crise sanitaire, l'instabilité de l'équipe n'a pas permis de faire face avec dynamisme à cette période COVID, la priorité étant de faire fonctionner l'existant avec toutes les contraintes sanitaires à mettre en place.

A partir de 2022, le Projet Social prend son envol grâce à une consolidation de l'équipe. La chargée d'accueil s'est appropriée son poste, Le référent famille prend ses marques avec l'écriture d'un nouveau Projet Famille, le Conseiller Numérique a terminé sa formation et nous avons une nouvelle médiathèque. Reste tout de même la directrice titulaire du poste toujours en arrêt maladie avec qui nous n'avons pas de perspective quant à sa date de reprise. Depuis un an, elle est remplacée par la directrice adjointe qui par la force des choses prend ses marques tout en terminant sa formation. En somme, 2022 c'est la fin du port du masque obligatoire, du Pass'Sanitaire et la stabilité d'une nouvelle équipe. Une nouvelle dynamique qui va permettre de mettre en œuvre ce Projet Social et réfléchir dès la fin 2022 à son renouvellement.

Jusqu'à-là, le Centre Social avait connu une certaine stabilité : la même directrice pendant 19 ans, les postes clés tel que chargée d'accueil et référent famille assurés par les mêmes personnes. Avec tous les changements survenus ces dernières années, nous avons pu constater que le langage du projet, ses outils de suivi et d'évaluation n'étaient pas forcément explicites pour tous. Ainsi, un travail de simplification a été effectué, de même que les outils d'évaluation tel que « les fiches actions » **(ANNEXE 12 et 13)** ont été redéfinies en équipe.

Cette expérience nous a fait prendre conscience que le Projet Social est avant tout un outil pour l'équipe de salarié-e-s et de bénévoles qui ne sont pas forcément tous technicien-ne-s de l'animation. Celui-ci doit se partager et s'approprier facilement. Ainsi, dans le nouveau projet les termes ont été choisis pour qu'ils soient explicites, plus concrets et qu'ils traduisent le mieux possible nos intentions.

2. LE CONTEXTE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Pour bien comprendre la démarche de renouvellement de ce Projet Social, il nous semble nécessaire de décrire dans quel contexte se trouve le Centre Social aujourd'hui. Entre renouvellement du projet associatif et contexte politique territorial, le Centre Social du Pays d'Arnay se retrouve dans une période faste avec des perspectives de changements.

2.1 Le projet associatif : ses valeurs et sa vision de changement pour les 12 ans à venir

A partir de septembre 2022, l'association entame son travail de renouvellement du projet associatif. Pour donner un souffle nouveau à son fonctionnement et ses perspectives, elle fait appel à la SCOP ACCOLADES pour l'accompagner dans cette démarche. Trois journées ont été consacrées pour ce travail où bénévoles, élu·e·s associatifs, membres de droit du CA et salarié·e·s se sont mobilisé·e·s :

- journée 1 : réflexions sur les valeurs de l'association
- journée 2 : réflexion sur les éléments de vision pour le Centre Social et le territoire
- journée 3 : Définition des changements à long terme pour l'association

Les « nouvelles » valeurs de l'association

Le travail collectif : Il représente le désir et la culture de travailler, voire décider, ensemble plutôt qu'individuellement. Il implique des réflexes de mise en commun, d'écoute et de dialogue. Il existe au-delà des équipes pour rassembler tous les humains du centre, qu'ils soient salarié·e·s, bénévoles ou autre.

La convivialité : La convivialité, ou le vivre ensemble, est un fondamental pour le centre. Tant dans l'accueil des habitant·e·s et la tradition du café que dans les espaces d'informalité tenus pour et par le bureau, le CA, l'équipe de travail.

La disponibilité : Être ici, maintenant, tant avec les habitant·e·s qu'entre nous. Les bénévoles comme les salarié·e·s s'efforcent d'être disponibles les un·e·s aux autres, aux habitant·e·s, mais également aux opportunités et aux changements nécessaires à leurs actions, leurs trajectoires.

Le partage : Le partage est pour le groupe l'acte de donner, mais également de recevoir. Le Centre Social existe par le partage de temps, d'expertise, d'idées et d'opinions, d'énergie et le don de soi des humains qui le fréquentent.

La dignité humaine : Valeur fondamentale des centres sociaux, la dignité humaine est reconnue chez toutes et tous, peu importe leur condition. Chaque humain a droit à cette dignité et c'est cet engagement social qui porte les actions du centre.

Les éléments de vision et le futur souhaité pour le Centre Social et le territoire

- La culture accessible partout, pour tous et toutes, tout le temps.
- Le rassemblement des acteur-trices du territoire par le Centre Social, dans une logique fédératrice.
- Une population accueillante et ouverte à toutes et tous dans leur diversité (provenance, âge, etc.).
- Une mobilité plus facile sur le territoire et une équipe du CS plus mobile.
- Des décisions prises de manière collective.
- Un lieu d'accueil qui dépasse les étiquettes envers lui, mais également envers les habitant·e·s qui le fréquentent

Le groupe a imaginé un futur qui lui semblait idéal pour le territoire et ses habitant·e·s. Point de départ pour travailler ensuite sur les changements que l'association souhaite opérer pour la dizaine d'années à venir.

Les changements à long terme priorisés sont les suivants :

- Bénévoles et salarié·e·s décident ensemble du fonctionnement général du Centre Social
- Les habitant·e·s et les élu·e·s ont une image positive du Centre Social
- Les habitant·e·s ont développé leur culture sur le monde
- Les acteur-trices du territoire travaillent ensemble de manière cohérente et dynamique

Le travail sur le renouvellement du projet est toujours en cours et le groupe doit se retrouver pour le finaliser. Pour le moment, le souhait a surtout été de travailler sur la gouvernance associative avec la prise en compte de l'idée que « ***Bénévoles et salarié·e·s décident ensemble du fonctionnement général du Centre Social*** ». Deux temps de travail ont déjà permis d'avancer sur cette question :

- une réunion avec les membres élu·e·s du CA pour vérifier l'adhésion à cette idée
- une rencontre avec France Bénévolat pour échanger sur la gouvernance collégiale

Il est également prévu un échange avec l'association du Centre Social La Passerelle (Quétigny) pour un retour d'expérience sur ce mode de gouvernance.

Les autres changements feront l'objet d'un travail à travers la « commission communication » pour la question de « l'image positive » et dans le prochain projet social, des axes seront dédiés à l'ouverture culturelle et la dynamique associative du territoire.

Cette expérience collective sur le projet associatif nous a fait prendre conscience que l'association est déjà dans un fonctionnement collaboratif entre bénévoles et salarié·e·s. Cependant, les trois temps de travail avec ACCOLADES nous ont permis de nous questionner davantage sur la prise de décision

démocratique, d'aller plus loin dans la réflexion et d'affirmer le positionnement de l'association sur ce sujet.

2.2 L'équipe de salarié-e-s : vers une consolidation des secteurs d'activités

Comme expliqué précédemment, certains secteurs du Centre Social ont été impacté plus que d'autres par les changements de personnels et tout particulièrement l'enfance-jeunesse et la famille. Jusqu'à fin 2020, Frédérique Depoil occupait le poste de directrice adjointe, coordinatrice enfance-jeunesse et référente famille. Celle-ci n'ayant pas un des diplômes requis pour occuper ce poste, la commission d'agrément de 2019 a exigé du Centre Social de se conformer à la circulaire. Des temps de réflexion se sont mis en place pour répondre aux demandes de la Commission d'agrément sans remettre fondamentalement en cause le fonctionnement de la structure et son organigramme. Mais cette réflexion a eu du mal à avancer à cause des éléments de contexte décrit plutôt. Avec le remplacement de Frédérique Depoil sur la direction, l'association décide d'embaucher un-e référent-e famille. En septembre 2021, Kairouan Trubert est recruté et occupe le poste de référent famille et animateur de la vie sociale dans un premier temps en CDD puis en CDI depuis août 2022. Il devenait également urgent d'embaucher de façon pérenne un-e responsable du centre de loisirs. Dans ses missions précédentes Frédérique Depoil, encadrait et accompagnait l'équipe l'enfance-jeunesse composée exclusivement d'animateur-trices en contrats aidés. Une personne devait être responsable de cette tâche de façon permanente pour assurer une continuité dans le projet éducatif. Ainsi, Alice Paton est embauchée à temps plein en CDI depuis décembre 2022 sur la direction du centre de loisirs. Et pour renforcer ce secteur et développer l'animation auprès des 11-17 ans, Anthony Uldry passe en CDI sur le poste de référent jeunesse et animateur numérique, en février 2023. Il occupait précédemment le poste de Conseiller Numérique à plein temps, l'expérience de 18 mois de cette activité était concluante mais ne nécessitait pas un-e salarié-e à 100 %.

Ainsi sur ce Projet Social, 3 postes en CDI ont été créés pour faire face aux évènements, consolider des secteurs et les développer :

- un référent famille (80%) et animateur de la vie sociale (20 %)
- une directrice de centre de loisirs à temps plein
- un référent jeunesse (50 %) et animateur numérique (50 %)

Aujourd'hui, le Centre Social ressent l'impact de ces créations de poste avec l'émergence de nouveaux projets et une augmentation de la fréquentation du public :

→ **Secteur Famille** : création d'un groupe partenaires familles, organisation d'un CLAS sur Liernais, un projet en direction des familles avec les travailleurs sociaux du CD21 (en cours)

→ **Centre de Loisirs** : +20 % de présences et + 30% d'enfants différents entre 2022 et 2023

→ **Jeunesse** : augmentation de 10 % de la fréquentation des jeunes sur les vacances, engagement du Centre Social dans l'élaboration d'un Projet Jeunesse.

2.3 Le Centre Social et ses relations partenariales

Le Centre Social a tissé un lien partenarial de proximité solide depuis plusieurs années avec :

→ Les écoles du Pays d'Arnay (collèges et école élémentaires) : CLAS, Semaine Sans Ecran, animations à la médiathèque, participation du référent famille au CA du collège et conseil d'école.

→ Le Service Social du Conseil Départemental : actions collectives familles, Frances Services et orientation des publics, mise à disposition de salles pour des activités.

→ Mission Locale : accueil de stagiaires, recrutement des animateurs, orientations des publics, organisation du Festival des Solidarités.

→ Associations caritatives (Secours Catholique, Restos du Cœur, Petits Frères des Pauvres) : organisation du repas de Noël Solidaire et du Festival des Solidarités, orientation des publics.

→ Groupes de réflexions avec les partenaires animés par le centre social : coordination senior-e-s, groupe prévention jeunesse Arnay, groupe ressource alcoologie.

L'interconnaissance et la proximité avec ces associations et institutions sont fortes et se sont construites avec l'histoire du Centre Social. D'autres sont nées avec ce Projet Social avec l'émergence de nouveaux projets et le développement de services et activités :

→ CLAS à Liernais : pour les enfants de l'école élémentaire et une mise à disposition de salle par le collège de Liernais

→ Université Populaire du Pays d'Arnay-Liernais : association Festiv'Arnay

→ France Services : convention avec le département avec la labellisation France Services Côte d'Or, accueil de partenaires pour des permanences, organisation de temps de rencontres avec partenaires socles et locaux.

→ Le p'tit déj des associations : organisé en 2023 avec les associations locales

→ Passerelle Multi accueil et centre de loisirs et RAM : des groupes d'enfants accompagnés d'auxiliaires de Puériculture ou d'assistante maternelle ont participé à des temps d'animation du centre de loisirs pour se familiariser avec le fonctionnement.

→ Un nouveau groupe de réflexions avec les partenaires : groupe partenaires famille (école, travailleurs sociaux, animatrice du RAM, élu-e-s communautaires) animé par le Référent famille.

Le travail en partenariat se réalise facilement sur le territoire que ce soit pour mener des projets ou se retrouver pour échanger sur des problématiques et/ou des thématiques. Le Centre Social est reconnu comme un partenaire efficace et de confiance. Cette interconnaissance est un atout pour le Centre Social car cela permet à l'équipe d'être en veille permanente sur les problématiques et la réalité du

territoire, et ainsi de favoriser sa réactivité pour répondre aux besoins des habitant·e·s. Cependant, il est également essentiel de garder un lien avec l'extérieur pour que l'équipe garde une réflexivité sur son travail et les différentes rencontres organisées par la Fédération des Centres Sociaux (Réfèrent.e.s familles, directeur.trices, agent·e·s d'accueil et France Services) et d'autres organismes (CAF, DRAJES,...) sont importantes pour les structures rurales comme le Centre Social d'Arnay.

2.4 Le Centre Social et sa relation avec les élu·e·s locaux

Le Centre Social est lié aux collectivités locales de par leur soutien financier dans son fonctionnement : la Communauté de Communes finance à hauteur de 15 % le budget global de la structure et la mairie d'Arnay-le-Duc, la médiathèque (poste de la médiathécaire et les acquisitions). Au-delà, de cette relation purement financière, le Centre Social a toujours eu la volonté de se rapprocher des élu·e·s des communes en allant les rencontrer dans le cadre de diagnostic, en participant à certains conseils municipaux, en délocalisant ses CA, même en étant présent lors des vœux du Maire ou autres manifestations locales. Lors de l'élaboration de ce Projet Social, nous avons connaissance d'un fort renouvellement dans les élections municipales et l'équipe avait envisagé de rencontrer ces nouveaux élu·e·s. Cela n'a pas été réalisé car les priorités du Centre Social étaient ailleurs, cependant les élu·e·s ont été rencontrés à différents moments organisés à leur intention :

- Porte ouverte Frances Services
- Une journée thématique sur le maintien à domicile des sénior·e·s
- Une journée « diagnostic de territoire » dans le cadre du renouvellement du Projet Social

La présence des élu·e·s est également à souligner lors des Assemblées Générales de l'association, les Comités de Pilotage (Projet Social et Famille, France Services, CLAS), les manifestations (50 ans du Centre Social, P'tit Déj' des associations, Université Populaire, spectacles). Même si leur représentation en nombre n'est pas toujours significative, certaines communes du territoire sont toujours présentes : Arnay-le-Duc, Lacanche, Liernais, Viévy, Saint-Prix-lès-Arnay, Maligny, Mimeure, Jouey, Manlay. Cette participation des élu·e·s des communes est importante pour le Centre Social car elle participe à leur connaissance de la structure et peut ainsi jouer un rôle de relais auprès des habitant·e·s.

Le soutien et la collaboration des communes et de la Communauté de Communes sont aussi à souligner dans ce Projet Social et Famille où des mises à disposition et des actions communes se sont effectuées :

- **Communes de Magnien et Viévy** : mise à disposition de salles des fêtes pour les Semaines Sans Ecrans
- **Communes de Saint-Prix-lès-Arnay et Jouey** : mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation du repas solidaire

- **Communes de Lacanche** : mise à disposition de la salle des fêtes pour des animations jeunesse, collaboration sur des animations « accès au numérique pour les senior-e-s »
- **Commune d'Arnay-le-Duc** : mise à disposition de matériels et de personnels pour des évènements, collaboration sur le projet « label Pavillon bleu » et repas ukrainien
- **Commune de Liernais** : mise à disposition de salle pour des animations familles et jeunesse, collaboration sur les projets « bassin mobile » et « CLAS »
- **Communauté de Communes** : mise à disposition de salle, de matériel et de véhicules pour des évènements et l'accueil de loisirs, réflexion et collaboration sur le projet « mobilité » et « bassin mobile », concertation sur l'élaboration et le suivi de la CTG, formation des agent-e-s périscolaires à Arnay-le-Duc et Lacanche

Sur ce projet, nous avons davantage collaboré avec la Communauté de Communes sur différents projets. La nouvelle équipe tant les agent-e-s que les élu-e-s reconnaît les compétences du Centre Social et n'hésite pas à nous associer à des temps de réflexions et des projets sur les domaines de l'enfance-jeunesse et la mobilité. La proximité de nos locaux et l'intérêt que porte la nouvelle secrétaire générale des services, le président et les vices président-e-s sont certainement les facteurs favorables à cette collaboration.

Le Centre Social est en lien avec les communes et même si les relations ne sont pas au même niveau avec les unes et les autres. Nous avons toujours une réponse positive de la part des communes lorsque nous les sollicitons et nous pouvons compter sur l'ensemble pour diffuser les informations, notamment avec l'application « PanneauPocket » et les journaux municipaux.

Il est à noter également le rapprochement avec la commune de Liernais, la présence de ses élu-e-s aux diverses invitations ainsi que la collaboration sur des projets nous amènent à être confiant dans la faisabilité de développement de nouvelles actions pour l'avenir.



3. UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC SES HABITANT·E·S, SES ÉLU·E·S, SES PARTENAIRES

« Le diagnostic partagé est un processus de travail participatif qui montre les écarts entre les représentations des différents acteur·trices et met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités d'une situation, avec pour but essentiel d'identifier les axes à investir afin de concevoir un projet à l'étape suivante. Il est la première phase de l'élaboration. »¹ Cette définition reflète parfaitement l'esprit dans lequel s'est déroulé ce diagnostic et les raisons pour lesquelles le Centre Social s'inscrit dans cette démarche. Les renouvellements des précédents projets sociaux nous ont montré les bénéfices de ce travail sur la cohérence des actions mises en place et le sens donné au travail de l'équipe. Même si le contact quotidien avec le public, les partenaires et les élu·e·s alimentent notre veille sociale, la démarche de diagnostic partagé nous permet de regarder autrement durant un espace-temps le territoire sur lequel le Centre Social intervient.

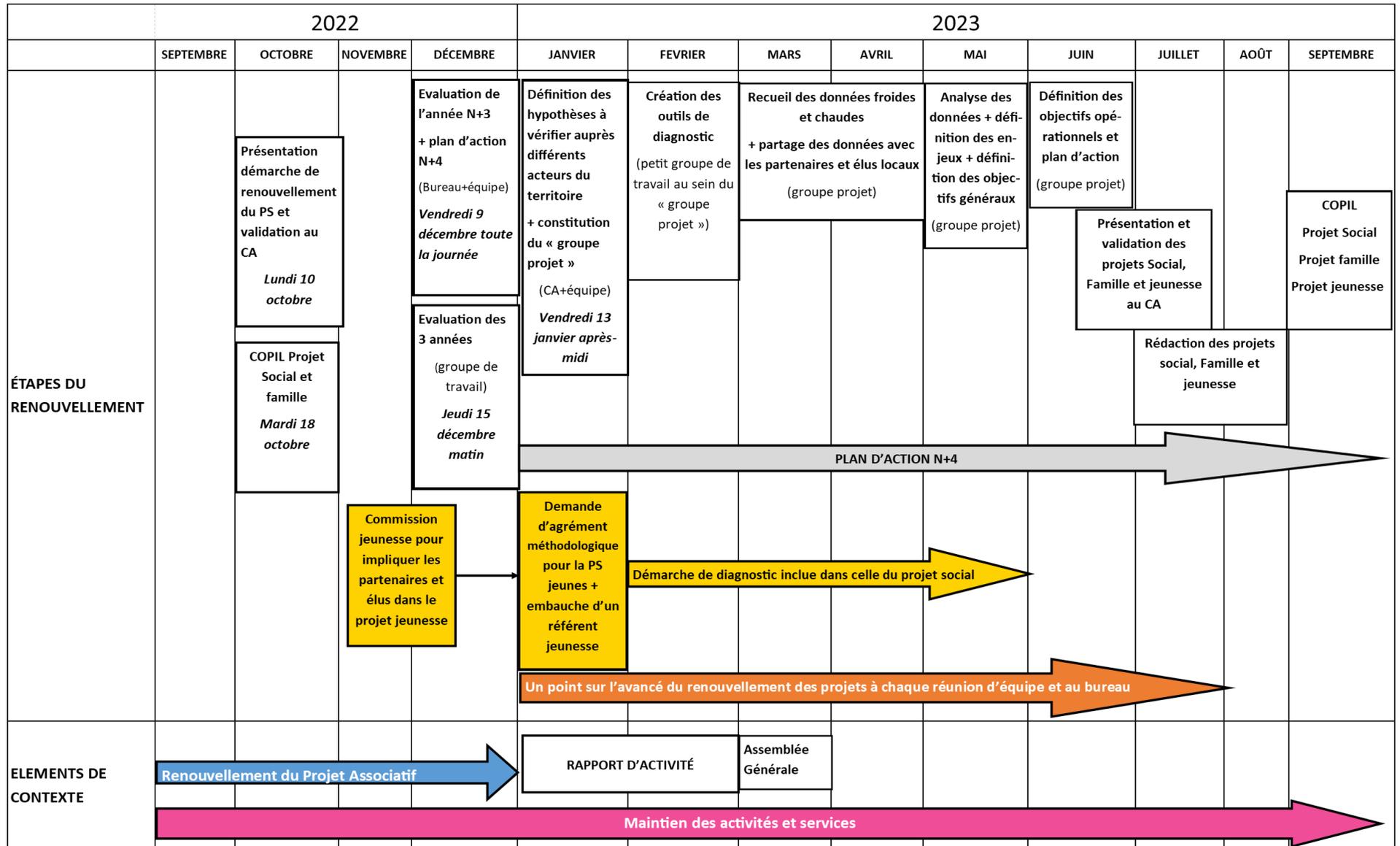
De la méthodologie aux conclusions de ce diagnostic, l'ensemble de l'équipe bénévoles et salarié·e·s a été mis à contribution. Sans oublier le contexte sociétal dans lequel vivent les habitant·e·s, l'équipe s'est davantage attardée à la vie en milieu rural et ce qu'elle a de particulier.

3.1 La méthodologie

Impliquer toute une équipe dans le renouvellement d'un projet demande de la méthode et de la pédagogie. Même si ce travail est le fruit d'une équipe de salarié·e·s pluri-disciplinaires et de bénévoles, les temps de préparation nécessaires à la mise au travail des participants nécessitent une réflexion qui prend en compte les différents niveaux de connaissances, d'expériences et d'implications dans la structure. Ainsi, la plupart des animations de ces temps de travail ont été réfléchies avec la directrice adjointe en charge de la direction, le référent famille et l'animatrice France et sénior·e·s. Ce travail a débuté en septembre 2022 avec l'élaboration d'un rétro planning, validé en CA puis présenté au COPIL Projet Social et Famille d'octobre 2022.

¹ Conseil supérieur du travail social (CSTS), . (2013). Le partage d'informations sur le territoire : mise en place du diagnostic partagé. Dans : , . Conseil supérieur du travail social (CSTS), *Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social* (pp. 229-238). Rennes: Presses de l'EHESP.

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL et PROJET FAMILLE 2023-2027



A chaque étape, nous avons utilisé différents outils et méthodes et toutes ces rencontres ont fait l'objet d'un compte-rendu.

1 Le portrait de territoire (ANNEXE 14) : point de départ du diagnostic, il nous a permis de faire un état des lieux de ce que l'on connaissait du territoire, nos questionnements et ce qui nécessitait d'être vérifié. Les points de vue se sont croisés entre les différents statuts des participant·e·s et leur situation (âge, sexe, habitant·e·s ou non territoire).

2 Éléments à vérifier auprès des habitant·e·s (ANNEXE 15) :

- sélection d'une part de ce qui pouvait concerner tout type de public et plus spécifiquement : les familles, les sénior·e·s, les jeunes.

- Définition de ce que l'on voulait savoir sur la vie associative.

3 Outils de recueil des données :

- 2 types de questionnaires (**ANNEXE 16 et 17**) à administrer en face à face : un pour les adultes (avec des questions spécifiques pour les familles et d'autres pour les sénior·e·s) et un pour les jeunes de 11 à 17 ans.

- 1 guide d'entretien (**ANNEXE 18**) pour les responsables associatifs.

4 Administration des questionnaires et guide d'entretien :

- plusieurs lieux stratégiques ont été définis pour rencontrer à la fois des habitant·e·s connues par le Centre Social mais aussi des personnes qui ne fréquentent pas la structure : les activités du Centre Social, les différents marchés alimentaires (Arnay-le-Duc, Manlay), sorties des supermarchés, les activités sportives des enfants (gymnase et dojo), les sorties d'école, les collèges (cours et salle de classe).

- les guides d'entretien ont fait l'objet de rendez-vous avec les responsables associatifs de domaines différents (sport, santé, culture, ...)

5 Analyse des questionnaires et des guides d'entretien : ce travail s'est effectué en trois temps : analyse des questionnaires adultes, ensuite jeunes et pour finir, les entretiens avec les associations. Les questionnaires ont été analysés à l'aide de plusieurs thématiques :

Adultes :

- Vieillir sur le territoire
- Etre parent sur le territoire
- Le numérique et l'accès aux droits
- Les perceptions du territoire

Jeunes :

- Représentation du territoire
- Lien social et vie social

- Occupation du temps libre
- Rapport au téléphone et la communication
- Mobilité

Association :

- Forces/faiblesses
- Menaces/opportunités

6 Réunion de partage du diagnostic avec les élu·e·s et les partenaires (ANNEXE 19)

Cette démarche de diagnostic s'est déroulée de janvier à juin 2023. Elle a impliqué :

- Nombre de salarié·e·s : **11 → 397** heures
- Nombre de bénévoles : **15** (dont 13 élu·e·s associatifs, 2 habitant·e·s) → **172** heures
- Nombre d'élu·e·s locaux : **16 → 89** heures
- Nombre de partenaires : **15**
- Nombre de responsables associatifs : **12**
- Nombre d'adultes habitant·e·s enquêté·e·s : **97**
- Nombre de jeunes de 11 à 17 ans enquêté·e·s : **114**

Il est basé essentiellement sur des éléments recueillis auprès des habitant·e·s, les données statistiques seront utilisées pour les appuyer et les documenter. Mais avant de passer aux résultats de ce diagnostic, il nous semble important de situer ce territoire dans ses contours administratifs, géographiques, économiques et sociodémographiques pour comprendre son caractère rural.

3.2 Le Pays d'Arnay-Liernais : un territoire rural

Zonage administratif et politique de ce milieu rural

Les Pays d'Arnay et Liernais, deux pays qui se retrouvent à n'en faire qu'un depuis le 1^{er} janvier 2017 avec la Loi du 7 août 2015 portant sur une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Cette nouvelle EPCI regroupent 34 communes sur une superficie de 473,2 Km² avec seulement 7 200 habitant·e·s et une densité de 15 habitant·e·s au km²

Géographie spatiale et aménagement du territoire

« *Le mot rural recouvre des problématiques qui se situe à l'interface de la ville et de la campagne, là où se transforment les structures et donc l'espace.* », Yves Jean et Michel Périgord². Ces deux géographes mettent en évidence le lien entre ville et campagne en montrant les interactions entre ces deux milieux qui les transforment et les caractérisent. Cependant, la campagne et la ruralité sont difficiles à définir

² Jean, Yves, et Michel Périgord. *Géographie rurale. La ruralité en France*. Armand Colin, 2017, p7.

tant elles ont subi de transformation depuis le début l'ère industrielle. Par leur relief, leurs activités économiques, leur situation géographique et proximité avec des zones attractives urbaines, les habitant·e·s des milieux ruraux peuvent vivre des réalités différentes. La population du Pays d'Arnay-Liernais vit selon l'INSEE dans un milieu « rural autonome peu dense ou très peu dense », éloigné des plus gros pôles économiques de la région, il se situe à 70 kilomètres de Dijon, 35 kilomètres de Beaune, 55 kilomètres de Chalon-sur-Saône. Ainsi, les réseaux routiers sont développés vers ces zones urbaines pour faciliter une accessibilité aux établissements de santé, de services publics et de culture. A l'inverse, les routes qui relient les villages sont souvent moins confortables à la conduite : chaussées plus étroites, accotements moins stabilisés, marquages et signalétiques moins développés. Cet aménagement du territoire caractérise ce milieu de « rural » qui a été transformé pour être en interaction avec la ville qui, elle, est dotée des équipements qui lui manquent pour sa vie quotidienne. Ainsi, le réseau routier est bien développé sur ce territoire, traversée par l'ancienne Nationale 6, il est sur l'axe Paris/ Lyon et cette route était beaucoup empruntée avant la construction de l'Autoroute A6. Sur cette nationale devenue aujourd'hui départementale D906, les stations-services et restaurants routiers abandonnés témoignent d'une histoire où le trafic routier était abondant. Ainsi, la mobilité de déplacement sur ce territoire a davantage été développée pour le transport en automobile et le réseau ferroviaire qui le traverse ne s'y arrête plus : la gare d'Arnay-le-Duc a fermé aux voyageurs en 1933 au profit d'une ligne de bus. Ce territoire est très lié à l'histoire de l'automobile et ses habitant·e·s montrent toujours cet attachement en organisant des balades avec les véhicules d'époque et en transformant une ancienne maison de garde-barrière en musée de la Nationale 6. Outre ces équipements routiers qui façonnent le paysage de ce territoire, sa proximité avec le massif du Morvan lui donne un caractère propre à la campagne avec un paysage vallonné occupé par l'agriculture, l'élevage et la forêt.

Economie locale et dynamique de l'emploi dans le Pays d'Arnay-liernais

Comme un bon nombre de campagnes françaises, ce territoire rural a connu des mutations économiques, passant d'une économie liée principalement à la terre à celle de la production industrielle et du secteur tertiaire³. Dans le Pays d'Arnay-Liernais, les établissements agricoles représentent encore une part importante, 28% en 2020 mais son taux d'emplois salarié·e·s est quasiment nul, alors que le secteur industriel représente seulement 6% des établissements, il occupe 21% des emplois, mais reste derrière le commerce et les services (28 %)⁴. Selon la même source, 243 offres d'emploi ont été enregistrées en 2020 proposant des emplois dans les services, principalement

³ Jean, Yves, et Michel Périgord. *Géographie rurale. La ruralité en France*. Armand Colin, 2017 pp. 23-30.

⁴ Source : Stat'Express, Pôle Emploi Bourgogne-Franche-Comté, *Communauté de Communes du Pays d'Arnay-Liernais, le marché du travail et de l'emploi*, septembre 2020.

temporaires et non qualifiés, pour 645 demandeurs d'emploi qui sont pour 57 % des femmes. Parmi ces demandeurs d'emploi 53% ont un CAP/BEP ou un niveau inférieur, ce qui semble correspondre à l'offre d'emploi disponible. Cependant, l'offre reste bien inférieure à la demande et il est nécessaire de se déplacer en dehors des contours de la collectivité territoriale pour travailler. « *Le travail à côté* » dont parle Nicolas Renahy dans son enquête ethnographique sur la jeunesse rurale⁵ n'est plus, comme il le souligne, une réalité du monde rural et au-delà d'une métamorphose de l'économie locale, le temps passé dans les déplacements imposés par le marché du travail ne sont pas sans effet sur le quotidien de sa population en termes de mobilité et de vie sociale.

Données sociodémographiques du Pays d'Arnay-Liernais⁶

Le Bourg le plus important de ce territoire est Arnay-le-Duc avec moins de 1 500 habitant·e·s. Ce pays peu touristique ne connaît pas l'arrivée de Néo-ruraux en quête de tranquillité et d'aménité rurale⁷ et son solde migratoire proche de zéro en témoigne. Le reste de la population habite dans une Communauté de Communes dont la densité est d'environ 15 habitant·e·s au km², ce qui lui confère une faible densité au vu de celle du département qui est de 61 et de 109 pour la France en 2019. Cette faible concentration de population sur un vaste territoire s'accompagne d'un vieillissement des habitant·e·s où les jeunes sont peu représentés comme le montre le tableau ci-dessous :

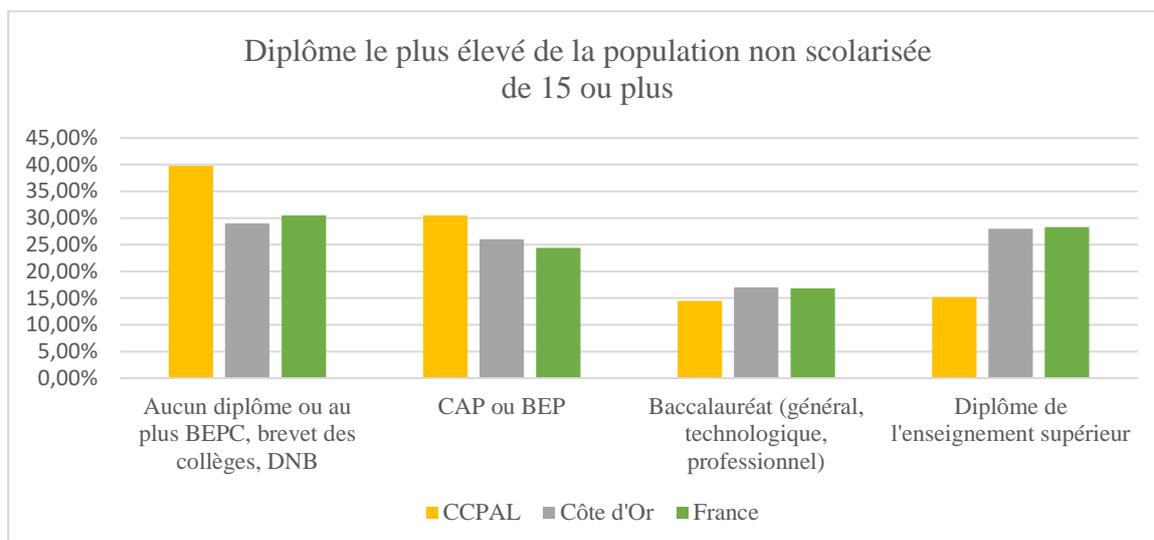
		Population par grandes tranches d'âges						
		Ensemble	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Pays Arnay-Liernais	2018	7326	1104	896	1112	1569	1541	1090
	%	100%	15 %	12 %	15 %	21 %	21 %	15 %
Côte D'or	%	100 %	16 %	19 %	18 %	20 %	17 %	10 %
France	%	100 %	18 %	19 %	21 %	20 %	13 %	9 %

⁵ Renahy, Nicolas. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte, 2010 pp. 270-273

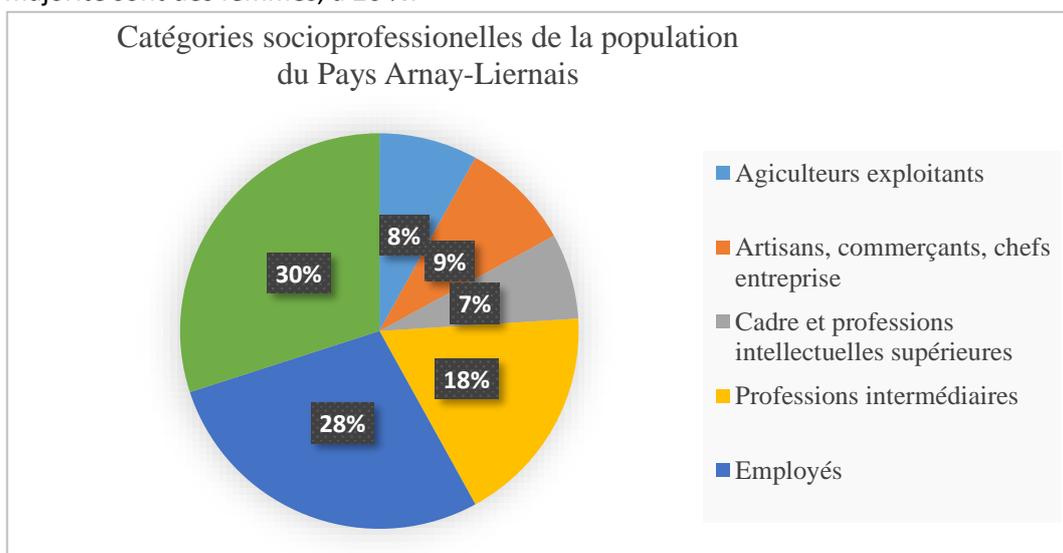
⁶ Source : INSEE, dossier complet intercommunalité-Métropole de CC du Pays Arnay Liernais, 2022

⁷ Banos, Vincent, et Jacqueline Candau. « L'appartenance au territoire, une ressource convoitée ? Enquête en milieu rural », *Pour*, vol. 228, no. 4, 2015, pp. 77-85.

Sur ce territoire, les emplois disponibles sont surtout à destination des personnes peu qualifiées et cela concorde avec le niveau de diplôme et les catégories socioprofessionnelles de ses résidents :



La population en emploi est surtout représentée par les ouvriers et employés qui sont aussi les salarié-e-s qui perçoivent les plus bas salaires. Parmi eux, un tiers occupe des emplois à temps partiel dont la majorité sont des femmes, à 26 %.



Ce rapide portrait sociodémographique de la population du Pays d'Arnay-Liennais nous montre que dans ce territoire vit une jeunesse peu représentée, qui vit dans un habitat dispersé. Les habitant-e-s accèdent à des emplois à bas revenus, sont peu diplômés et la poursuite des études ne concernent que peu de jeunes avec un taux de scolarisation des 18/24 ans contre 52 % pour la moyenne nationale.

Aujourd'hui, les emplois occupés demandent peu de qualification et sont rémunérés majoritairement avec des bas salaires. L'offre d'emploi disponible n'est pas suffisante pour satisfaire tous les demandeurs d'emploi et le travail de proximité résidentiel se fait rare. Les habitant-e-s appartiennent

principalement à la classe populaire⁸, sont peu diplômé-e-s et les jeunes qui poursuivent des études supérieures sont minoritaires. Des jeunes très peu représenté-e-s sur ce territoire et éloigné-e-s géographiquement les un-e-s des autres.

Pour affiner cette connaissance du territoire, les éléments recueillis auprès des habitant-e-s nous permettent de décrire davantage ce qu'est leur quotidien à travers leur vie sociale, leur mobilité, leur accès aux droits, leurs loisirs et leurs occupations du temps du libre.

3.3 Vivre, grandir et être parents en Pays d'Arnay-Liernais

Ce qui va suivre reprend les résultats des questionnaires « adultes » et « jeunes » ainsi que le compte-rendu de la rencontre avec les partenaires et élu-e-s du 15 juin 2023 (**ANNEXE 20**). Avec également quelques données statistiques, nous allons dresser différents portraits : jeunesse 11-25 ans, famille et adultes/sénior-e-s à travers leurs habitudes de vie et les équipements disponibles sur le territoire.

3.3.1 La jeunesse 11-25 ans

Sur les 114 personnes interrogées, 53 sont des jeunes hommes et 61 sont des jeunes femmes. Ils ont pour une grande majorité entre 11 et 15 ans. En effet, l'enquête a surtout porté sur les collégien-ne-s, scolarisé-e-s dans les deux collèges du territoire, à Arnay-le-Duc (160 élèves) et Liernais (60 élèves). Les plus de 15 ans sont moins présents sur le territoire car ils doivent pour poursuivre leur scolarité au lycée, aller sur d'autres territoires (Saulieu, Autun, Beaune, Dijon, Semur-en-Auxois). De plus, nous n'avons pas enquêté auprès des jeunes suivi-e-s par la mission locale et qui sont présent-e-s sur le territoire. Ce public sera rencontré dans la poursuite du projet.

Ages	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
Nombre de jeunes	18	24	25	28	16	2	1

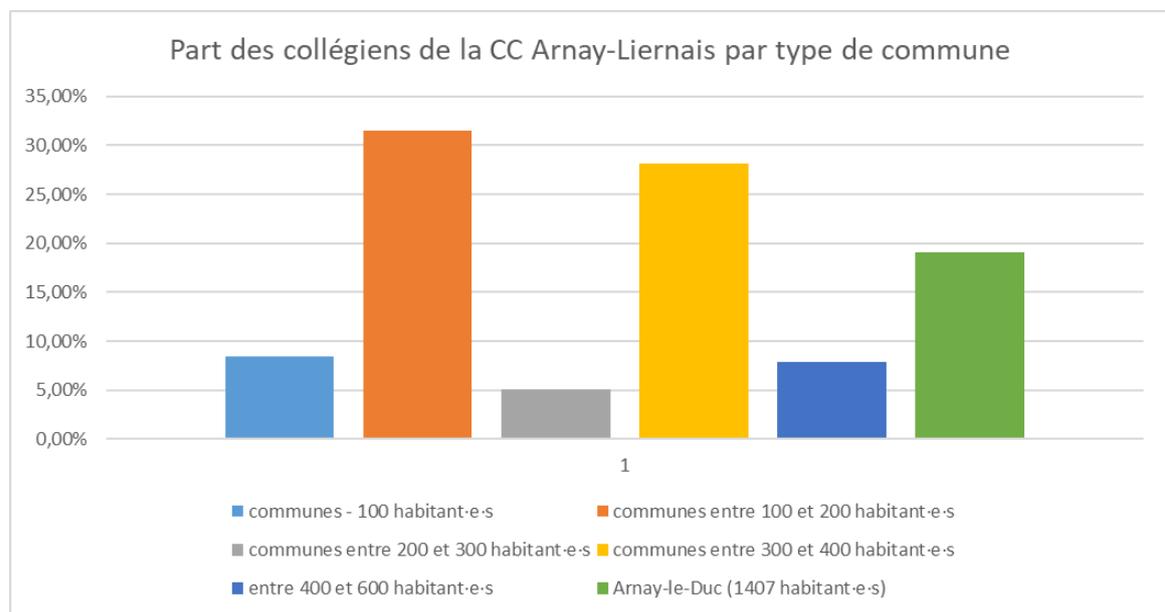
Les équipements et services :

- Une antenne de la mission locale de Beaune : ouverte 7 demi-journées par semaine à Arnay-le-Duc et ½ journée par semaine à Liernais, elle accompagne une centaine de jeunes.
- Permanence de la Maison des Adolescents au collège et au Centre Social
- Des activités sportives : Hand-ball, tennis, arts-martiaux, football, athlétisme, etc.
- Des activités culturelles : théâtre, dessin, école de musique, médiathèque, danse
- Un Espace jeunes : activités pendant les vacances proposées par le Centre Social
- Une base de loisirs avec baignade surveillée l'été

⁸ L'INSEE utilise cette expression pour désigner les populations ayant des ressources économiques et culturelles limitées, qui occupent des emplois subalternes ou vivent des minimas sociaux.

Perception du territoire par les jeunes :

- **60 %** des jeunes interrogé-e-s **aiment habiter à la campagne**, pour différentes raisons : « *la liberté* », « *la sécurité* » et les liens de proximité qu'ils-elles entretiennent au quotidien (« *tout le monde se connaît dans le village* » et « *au collège* »).
- **40 %** trouvent ça « **ennuyeux de vivre ici** » : ça manque de magasins et d'activités. Ils-elles voudraient notamment plus de lieux culturels et de choix dans les activités. Cela concerne les jeunes qui habitent pour la plupart dans des petits villages ou hameaux et ils-elles ont plus de 13 ans.
- Prêt de 50 % des jeunes habitent dans des villages de moins de 300 habitant-e-s (graphique ci-dessous⁹) où ils représentent entre 2 et 5 % de la population.



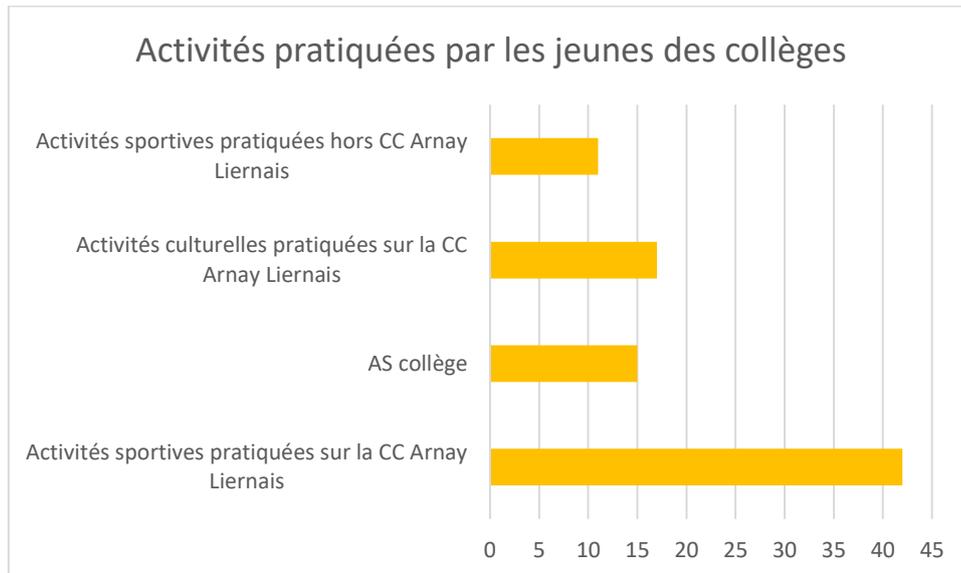
Lien social et vie sociale :

- **45 %** disent **se voir entre jeunes rarement ou pas souvent** et 60 % d'entre eux sont des moins de 13 ans.
- **20 % ne voient pas d'autres jeunes** en dehors de l'école et 70 % d'entre eux sont des garçons.
- **61 % se voient dans l'espace public du village** et les autres plutôt à leur domicile.
- **44 % aimeraient bien rencontrer des jeunes qu'ils ne connaissent pas**, la moitié d'entre eux sont des plus de 13 ans.
- Pour 75 % il leur manque pour améliorer leur vie sociale : des loisirs (45 %), des snacks (10 %), plus de jeunes (10 %), des transports (10 % dont 75 % de filles).

Occupation du temps libre :

⁹ Données de la rentrée 2023/2024 des collèges d'Arnay-le-Duc et Liernais.

- 78 % des garçons pratiquent une activité extra-scolaire et 54 % des filles.
- **28 % ne pratiquent pas d'activité extra-scolaire** et pour 29 % d'entre eux, c'est à cause d'un problème de transport. Pour les autres, c'est par manque d'envie et pour une minorité, c'est pour des raisons financières.
- **Une grande majorité pratique une activité sportive (90 %)** et pour 1/3 d'entre eux ils en font deux par semaine



- Les activités sportives pratiquées par les jeunes : football (pour la majorité), tennis, handball, arts martiaux.
- Les activités culturelles pratiquées (surtout par les jeunes filles) : musique, danse, théâtre.
- 48 % sont occupé·e·s par leur activité plusieurs fois dans la semaine dont le week-end.
- Les raisons qui les motivent à pratiquer une activité sont diverses : par plaisir et passion (91 %), pour être entre ami·e·s (55 %), pour rester en forme et se défouler (41 %) et pour rencontrer d'autres jeunes (23 %).

Rapport au téléphone, la communication :

- 15 % des jeunes interrogé·e·s n'ont pas de téléphone portable et pour la plupart, ce sont des 6èmes et des 5èmes.
- La majorité d'entre eux ont eu leur premier téléphone à l'entrée en 6^{ème}.
- 35 % disent utiliser leur téléphone « souvent » et principalement pour les appels et SMS et ensuite pour les réseaux sociaux.
- Ils.elles disent que leur parent pense qu'ils-elles « *utilisent trop souvent leur téléphone* » à 34%.

Les actualités :

- **2/3 tiers des jeunes se sentent concernés par l'actualité**, parmi eux 1/3 en sont attristé·e·s et sont inquiet·te·s pour leur avenir.
- **Très peu en discutent avec leurs parents**

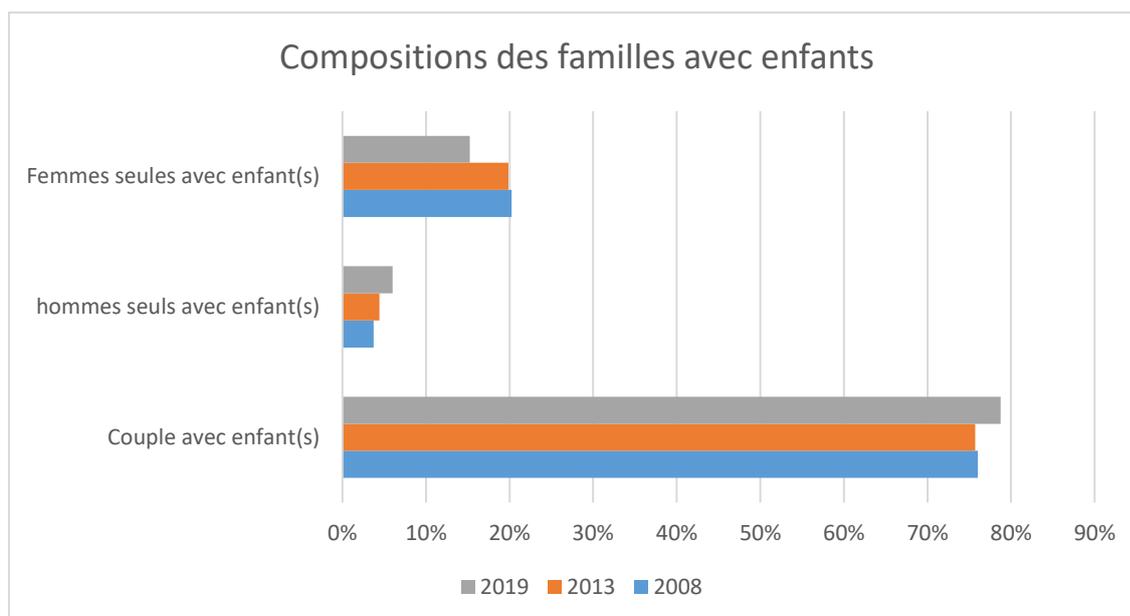
- **10 % se disent être impacté-e-s par l'inflation** et pensent que cela peut être compliqué pour leurs parents

Mobilité :

- Ils sont globalement dépendants des parents pour leur déplacement, cela leur pose problème pour se déplacer et cela est surtout mentionné par les jeunes filles. Ils disent également utiliser le vélo pour se déplacer (46 %).
- 18 des jeunes interrogé-e-s possèdent un autre moyen de transport dont 5 filles et 13 garçons : trottinette électrique, deux roues motorisées, quad.
- Des jeunes sont isolé-e-s d'autres jeunes dans des villages : ça peut les empêcher de se déplacer en groupe, Ils-elles ont parfois pas ou peu de réseau pour se déplacer et tous les parents ne peuvent pas ou ne veulent pas les déplacer.
- La question de la mobilité dans la poursuite d'étude peut entraîner des problèmes dans l'orientation scolaire car les choix peuvent se faire :
 - en fonction de la distance du lieu de l'établissement scolaire
 - le temps de transport assez long : ce qui entraîne parfois des échecs
 - le manque de place en internat : temps de trajet long (1 heure) pour les demi-pensionnaires : quand il y a un arrêt de bus dans son village qui va à Beaune, le jeune n'est pas prioritaire pour une place à l'Internat.
- Les stages en entreprise peuvent être difficiles : les horaires ne sont pas toujours compatibles avec les horaires de travail des parents.
- Le permis et la voiture donnent plus de chance aux jeunes de trouver un emploi mais les aides aux permis sont peu ou mal connues et il n'y a plus d'auto-école solidaire.
- Une plateforme mobilité pour les 16 ans et plus sera mise bientôt en place par la mission locale

3.3.2 Les familles

Nous avons interrogé 24 parents (17 femmes et 7 hommes), ils ont été rencontrés principalement au Centre Social (CLAS, Accueil de loisirs, médiathèque, accueil et les activités socioculturelles) et au Dojo (sortie de l'activité Judo). Les familles rencontrées habitent surtout les villages autour d'Arnay-le-Duc. A la même image que la répartition des jeunes du collège sur le territoire, les familles résident dans de petits villages et leurs enfants fréquentent de petites écoles à faible effectif (entre 12 et 76 élèves). Selon l'INSEE, en 2019, les familles avec enfants sont au nombre de 723 sur l'ensemble du territoire et sont beaucoup moins bien représentées que les couples sans enfant (1130). La part des familles monoparentales est similaire à celle du département.



Accès aux droits et Services Sociaux :

- Espace Solidarité Famille Côte d'Or
- France Services : permanences CAF, PMI, Maison des Adolescents

Les équipements scolaires :

Sur l'ensemble du territoire, on compte 13 établissements scolaires de la maternelle à la fin de l'élémentaire (école maternelle, école élémentaire, école primaire publique et privée, RPI) et deux collèges. Deux écoles ont connu des fermetures de classe en 2020 et 2021 et depuis 2014 les écoles ont connu une baisse d'effectif de 20 %.

La Communauté de Communes du Pays d'Arnay-Liernais organise sur chaque pôle scolaire un accueil périscolaire matin et soir, un service de cantine et une animation de la pause méridienne.

Aide et soutien à la scolarité :

- Devoirs Faits : collège d'Arnay-le-Duc et Liernais
- CLAS pour les élémentaires et collégiens à Arnay : Centre Social
- CLAS pour les élémentaires à Liernais : Centre Social (depuis septembre 2023)

Les modes de garde

- Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) qui compte aujourd'hui 35 ETP d'Assistantes Maternelles
- Multi-accueil : 26 places.
- MAM (Maison des Assistantes Maternelles), depuis 2023 : 9 places

- Un accueil de loisirs 3-11 ans mercredi et vacances avec un transport organisé pour les enfants du territoire de Liernais par le Centre Social

Perception du territoire par les familles :

- La notion de calme et de tranquillité est présente dans l'intégralité des réponses et les parents sont unanimes pour dire que « élever ses enfants à la campagne », c'est positif. Plusieurs personnes mettent également la position d'Arnay-le-Duc proche des axes de circulation comme un atout.
- La scolarité des enfants est globalement bien vécue par les parents. Aucune difficulté n'est exprimée. Cependant, le mode de garde des enfants est parfois pointé comme difficile car insuffisant ou inadapté aux horaires de travail des parents.

Lien social et vie sociale :

- « La famille » au sens large est le groupe dans lequel le lien social est entretenu pour la majorité des personnes interrogées, espace où les interactions sont les plus fortes. Les ami-e-s sont très présent-e-s également, de même que la notion de collectif (voisinage, associations et travail).
- Pour la majorité d'entre eux les lieux et occasions de rencontres sont suffisants. Dans cette réponse, les familles ont évoqué ces lieux au sens large, c'est-à-dire, « la population » car aucun lieu spécifique pour les familles n'est formalisé pour se rencontrer.

Occupation du temps libre :

- Les activités en famille prédominent : sorties au cinéma, promenades, vélo
- Sur les 24 parents, 8 parents font une activité seul-e-s (théâtre, pêche, sport, musique)
- C'est aussi à la famille que les personnes interrogées donnent le plus de leur temps.
- Plus de la moitié des personnes interrogées sont également investies et donnent de leur temps aux : voisinage, association, municipalité, école.

Le passage au numérique et l'accès aux droits :

Une très grande majorité ne rencontre pas de problème ni pour l'accès aux droits ni pour le numérique. Cependant, l'éloignement de certains établissements de santé peut rendre l'accès aux soins difficile pour les suivis avec des spécialistes qui sont hors territoire : psychologue, ophtalmologiste, etc.

L'actualité :

L'inflation semble être un réel sujet de préoccupation : « tout est cher ». Un climat anxiogène est présent (guerre, environnement) et pour faire face, certain-e-s fuient l'information, surtout depuis la crise COVID.

Mobilité :

- La mobilité semble être un problème pour les interrogé·e·s. Il faut la voiture pour tout (travail, commerces, activités des enfants).
- Le manque de services sur le territoire (santé et commerce) est repris plusieurs fois comme une difficulté.
- Les grands-parents sont souvent soutien à la famille pour les déplacements des petits-enfants.
- Les parents pratiquent le co-voiturage mais cette pratique reste dans un cercle fermé : entre ami·e·s, entre voisin·e·s.

3.3.3 Adultes et senior·e·s

73 personnes ont répondu aux questionnaires et la moitié d'entre elles ne sont pas usager·ère·s du Centre Social. Elles ont été interrogées : au Bar'Atelier, l'accueil, la médiathèque, les activités socio-culturelles, le portage repas, Liernais (rues et café), le marché de Manlay, le marché d'Arnay-le-Duc, les rues d'Arnay-le-Duc, le parking du bi1. Ces enquêté·e·s sont des personnes seules ou en couple mais sans enfant.

Les équipements et services :

- Des activités sportives : Hand-ball, tennis, arts-martiaux, football, athlétisme, gym, etc.
- Des activités culturelles : théâtre, dessin, école de musique, médiathèque, yoga, danse
- Services d'aide à domicile : Atome, ADMR
- EPHAD
- Portage de repas à domicile
- Agent de mobilité : transport par le Centre Social sur prescription d'Assistante Sociale
- Navette : transport par le Centre Social sur Liernais et Arnay
- France Services et animateur numérique : Centre Social
- Remobilisation par le travail : SDAT
- Associations caritatives : Resto du cœur, Secours Catholique, Petits Frères des Pauvres.
- Services sociaux du département

Perception du territoire par les adultes et les senior·e·s :

- Les commerces de proximité, activités et services semblent répondre aux besoins : « C'est à taille humaine », « c'est près de tout », « il y a tout sur place » mais certain·e·s déplorent la fermeture des services, des magasins, commerces, restaurant, bar
- La nature, la campagne, le calme, la tranquillité, font que l'on se sent en sécurité
- « enraciné·e·s sur le territoire », « natif·ve·s du territoire », « originaires du territoire », sont souvent évoqués

Lien social et vie sociale :

Parmi les réponses données, les réponses sont assez équilibrées :

- D'une part, ceux-celles qui fréquentent les clubs, les associations et le Centre Social, pensent qu'il y a assez de lieu de rencontres quand on a envie. Ils-elles trouvent même que c'est dynamique.
- D'autre part, ceux-celles qui n'ont pas envie, pas besoin, à qui cela demande un effort et ne cherchent pas à rencontrer du monde soulignent le fait que les lieux de rencontre sont insuffisants, éloignés et qu'il faut être mobile. Ils-elles regrettent le manque, de restaurant, de salon de thé, de terrasse et bar associatif.
- Les liens et les relations sont faciles mais pour ceux-celles qui n'ont pas de famille sur place, la solitude et de l'isolement se sont accentués avec le COVID.

Occupation du temps libre :

- Ce qui revient régulièrement peu importe le sexe, c'est la marche, le jardinage, les activités manuelles et le bricolage
- Occuper son temps libre en s'occupant de sa famille revient majoritairement. S'occuper de ses petits-enfants et des tâches domestiques est davantage exprimé par les femmes. En revanche, faire des sorties en famille ou même être en famille est largement exprimé par tous.
- 21 personnes sont inscrites dans un club pour pratiquer une activité régulière (randonnées, gym, peinture, jeux, ...)
- Ceux-celles qui ont un engagement associatif ou autre, donnent de leur temps à différents niveaux (association, municipalité, voisinage)

Le passage au numérique et l'accès aux droits :

Un passage en force du numérique et notamment sur les démarches dématérialisées est déploré. Cependant, les personnes que nous avons rencontrées semblent trouver facilement des solutions grâce à la famille, France Services, les secrétaires de mairie.

L'actualité :

- Inflation : les habitant·e·s contrôlent leur budget (habillement, sortie, carburant, alimentation), ils-elles sont vigilant·e·s sur leurs dépenses.
- Le COVID a changé leurs habitudes mais ils n'arrivent pas forcément à exprimer en quoi.
- Au sujet des médias, les mots exprimés sont : soucis, stress, angoisse, peur, plainte, moral en baisse, déprimant, usé, colère, énervement, contrariétés contre les politiques. Mais aussi cela les amènent à se poser des questions sur l'avenir : vis-à-vis du climat, de la retraite, des jeunes, de la guerre, de l'espérance de vie, du manque d'eau.

Mobilité :

- Le problème de mobilité ressort pour l'accès à la santé et l'éloignement de la culture.

3.4 La vie associative sur le territoire

Après une période COVID et de restriction sanitaire, les associations ont fonctionné pendant près de deux ans au ralenti. La question de l'engagement bénévole revient souvent dans les échanges ainsi que la difficulté à trouver de nouveaux bénévoles et des dirigeants. Le Centre Social lui-même se questionne sur son fonctionnement associatif et sa gouvernance. De plus, il soutient la vie associative du territoire en organisant le P'tit Déj' des associations en leur mettant à disposition du matériel, des salles pour les réunions ou évènements. Nous sommes également PAVA (Point Appui à la Vie Associative) depuis 2018. Pour toutes ces raisons, nous avons trouvé un intérêt lors de ce renouvellement de projet à enquêter auprès des associations pour les connaître davantage et voir en quoi, le Centre Social peut agir. Les résultats qui suivent sont tirés des entretiens effectués auprès de 12 responsables associatifs.

Les forces :

- Une **bonne santé financière**
- Une **satisfaction** de leur **nombre d'adhérents**
- Un **engagement bénévole satisfaisant** pour des **coups de main ponctuels**
- Une **reconnaissance** de la part **des élu·e·s**
- De la **solidarité** entre les associations (prêt de matériel, bénévoles ou salle)
- L'adhésion à une **fédération est un appui** (*pour presque toutes*) en terme de formation, d'appui technique, juridique et d'obtention de subventions
- Le **numérique** n'est pas un problème et même, ça **simplifie les démarches** (pour la moitié des associations)

Les faiblesses :

- **La charge de travail** portée par le président (temps important, des responsabilités, lourdeur administrative)
- **L'insécurité vis-à-vis des démarches numériques** qui demandent des compétences (pour la moitié des associations)
- **Le manque de jeunes** (*pas défini*) et de **nouveaux bénévoles**
- **Le vieillissement des bénévoles**
- **Un entre soi associatif** : la solidarité se fait par connaissance

Les menaces :

- **La pérennisation de certaines associations** et la **difficulté à imaginer de nouveaux projets** : manque de nouveaux bénévoles, renouvellement des membres, vieillissement des bénévoles
- **De lourdes responsabilités pour les dirigeants** qui font peur et freinent l'engagement
- **Le manque de formation des bénévoles au numérique** qui peut empêcher les demandes de subventions, d'autorisations, ...
- **Les équipements sportifs insuffisants** qui empêchent certaines activités de se développer

Les opportunités :

- **Un grand nombre d'associations** sur le territoire
- **Un bénévolat à valoriser** sur le territoire
- **Des compétences à valoriser et à partager** au sein des associations
- Une mise en place de **temps de formations** (dans le cadre du PAVA) et d'**information** : les modèles de gouvernance, l'animation d'une AG, les démarches numériques, ...
- Une **interconnaissance des associations** à construire avec le P'tit Dej et autres événements ou instances

4. DES ENJEUX LIÉS AU CONTEXTE SOCIAL ET AU MILIEU RURAL

4.1 La mobilité de déplacement en milieu rural : inégalité suivant l'âge et le milieu social

Les habitant·e·s du Pays d'Arnay-Liernais se trouvent à distance inégale avec le bassin de vie, Arnay-le-Duc : à 40 minutes en voiture pour certain·e·s et 5 minutes pour d'autres. Il en est de même pour le rattachement de la collectivité locale avec les administrations publiques qui ne dépendent pas de leur proximité mais du découpage administratif départemental et régional. Ainsi, les habitant·e·s du territoire du Pays d'Arnay-Liernais se retrouvent pour certain·e·s à presque une heure de l'agence Pôle Emploi dont ils·elles dépendent alors qu'ils·elles résident à 20 minutes de l'agence la plus proche mais dans le département limitrophe. Il en est de même pour les établissements scolaires, avec la carte scolaire, les jeunes ne sont pas affecté·e·s au lycée le plus proche mais à celui auxquels ils·elles sont rattaché·e·s en fonction de leur lieu de résidence. Ce zonage administratif ne facilite pas la vie des habitant·e·s des espaces ruraux et produit une inégalité à l'accès aux droits sociaux et à l'éducation. Le quotidien des habitant·e·s du milieu rural se retrouve ainsi sous tension entre milieu de vie et territoire administratif.

Ce territoire rural est bien desservi en axe routier mais peu en transport en commun. Eloigné d'au minimum 35 km des villes, il ne se trouve pas sous leur influence et l'accès aux différents services présents dans le milieu urbain nécessite l'utilisation de la voiture.

Au-delà de la mobilité spatiale qui nécessite d'être véhiculé·e, nous pouvons également parler de « pratique de la mobilité » et même d'une « éducation à la mobilité » : apprendre à se déplacer, prendre les transports en commun, utiliser le covoiturage. Cette nécessité est largement soulignée par les professionnel·les qui constatent que c'est un frein à la poursuite d'études, notamment.

Le Centre Social n'a pas la compétence pour agir sur une aide à la mobilité en proposant des solutions de transport malgré qu'il le fait pour un public spécifique avec l'agent de mobilité et la navette. Cependant, il peut agir sur l'aspect éducatif à la mobilité avec la jeunesse et les familles.

4.2 Le numérique : entre dématérialisation et contrôle parental

La crise COVID a accéléré l'utilisation du numérique sur beaucoup d'aspects de la vie quotidienne : travail, éducation, démarches administratives. L'enseignement à distance, le télétravail et les appels en visio ont permis pendant cette période de garder le lien avec l'école, son travail et ses proches. Aujourd'hui, même si nous ne sommes plus dans cette situation, il est difficile d'échapper à l'utilisation de cet outil : démarche dématérialisée en ligne, inscription et orientation scolaire, suivi de la scolarité de ses enfants, etc. Même si dans le diagnostic, les réponses des habitant·e·s étaient plutôt positives à ce sujet, il est tout de même constaté par les partenaires du social, de l'éducation et les élu·e·s qu'une partie de la population avaient besoin d'être accompagnée dans l'usage du numérique soit parce qu'elle ne sait pas l'utiliser, soit parce qu'elle n'a pas l'équipement nécessaire. L'injonction de la

dématérialisation des démarches administratives peut amener à du non recours aux droits (éducation, santé, droits sociaux), il est donc nécessaire que le Centre Social se positionne sur cet enjeu. Les services et l'espace numérique du Centre Social donne déjà une réponse au besoin d'accompagnement d'utilisation des TIC. Cependant, une éducation à cette utilisation est nécessaire car elle comprend aussi des risques : durée d'utilisation, contenu non adapté suivant l'âge, protection des données personnelles, etc. Cet aspect prévention peut être travaillé au sein des activités du Centre Social et avec tous les publics : senior·e-s, enfance-jeunesse et famille.

4.3 Le lien social : des relations à élargir au-delà de son environnement proche

« *La famille* » est la réponse la plus souvent donnée par les habitant·e-s quand on leur a posé les questions « *Pour vous le lien social au quotidien, c'est quoi ?* » et « *à qui ou à quoi donnez-vous de votre temps ?* ». La récurrence de cette réponse a surpris l'équipe car elle concernait tous les âges et toutes les situations. Il semblerait qu'une partie de la population (cela s'applique surtout à celles issues du territoire), construit sa relation sociale avec son cercle familial. La famille, au sens large est souvent soulignée comme un soutien dans la vie quotidienne pour les parents qui ont des enfants comme pour les senior·e-s. En effet, de nombreux parents soulignent que les grands-parents et surtout les grands-mères étaient d'une aide précieuse pour garder les enfants et assurer certains déplacements aux activités. Inversement, les senior·e-s ont signifiés que sans les enfants, « *vieillir à la campagne* » serait plus difficile car ils les transportent aux rendez-vous de santé sur Dijon, aux magasins et leur font leurs démarches administratives en ligne. De même il semble que « *vieillir à la campagne* » est plus difficile pour ceux dont la famille n'habite pas sur le territoire car ils doivent demander de l'aide aux voisins, aux organismes sociaux et nous ont fait part également de leur solitude. Une partie de ces personnes seules (veuf·ves, célibataires, couple sans enfant, etc.) trouvent cependant une réponse de lien social dans le bénévolat et des activités du Centre Social comme le Bar'Atelier.

Les jeunes que l'on a pu rencontrer ne parlent pas de la famille comme faisant partie de leur relation sociale au quotidien. Ce qui correspond évidemment à la période de l'adolescence où les relations sont beaucoup tournées vers leurs pairs. Cependant, leurs relations ne sont pas pour autant très diversifiées. Depuis l'école primaire, ils·elles sont scolarisé·e-s dans de petites écoles avec des classes à faible effectif. A l'entrée au collège, les jeunes peuvent élargir leur cercle de connaissance mais au vu de la taille des deux collèges, ils·elles se connaissent tous assez rapidement. Cela semble satisfaire les plus jeunes (11-12 ans) mais après, comme nous l'apprend les résultats des questionnaires ils·elles (les plus de 13 ans) aimeraient bien élargir leur connaissance.

L'interconnaissance entre habitant·e-s est assez forte et cela concerne tous les âges. Pour les adultes et les jeunes, l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes ne fait pas partie de la vie quotidienne.

Cela se traduit par une solidarité qui se pratique dans un cercle fermé (famille, ami-e-s, voisin-ne-s) où il est difficile pour les nouveaux-elles arrivant-e-s de s'intégrer et pour les jeunes de faire de nouvelles rencontres.

Un enjeu pour le Centre Social est d'élargir les cercles de connaissance à la fois pour les jeunes, les familles et les habitant-e-s en général, pour la socialisation des jeunes, la compréhension d'autres milieux de vie, l'amélioration du vivre ensemble et des solidarités.

4.5 Le milieu rural isolé des pôles urbains : éloignement des activités culturelles et de loisirs

Sans vouloir dresser un tableau pessimiste du territoire, c'est un fait qu'il est isolé et éloigné des villes attractives où se trouvent les infrastructures de santé, d'éducation, de la culture et de loisirs, des services qui répondent à des besoins de la vie quotidienne mais aussi d'ouverture culturelle, de poursuite d'étude et de formation.

Le Pays d'Arnay-Liernais est doté d'équipement qui permettent de vivre son quotidien sans faire trop de kilomètres : magasins alimentaires et d'habillement, outillage, médecins généralistes, services d'aides à domicile, etc. Cela semble suffire à une partie de la population (essentiellement des sénior-e-s) qui affirme dans l'enquête « *qu'il y a tout ce qu'il faut* » mais ne l'est pas pour les jeunes et les familles qui déplorent devoir se déplacer pour avoir accès à plus de services. Sans le permis de conduire et sans la voiture cela est compliqué. Les jeunes qui ne sont pas en âge de passer le permis, qui ne l'ont pas ou ont renoncés à l'avoir et pour qui conduire et se déplacer en ville est source de stress et les empêchent de s'y rendre, sont particulièrement impacté-e-s. Ces freins empêchent une partie de la population de poursuivre ses études, d'accéder aux spécialistes de santé et aux activités culturelles et de loisirs que seules les villes peuvent proposer : piscine, musée, cinéma, salle de spectacle, etc.

Sur le territoire, de nombreuses propositions d'activités culturelles (médiathèque, cinéma à Lacanche et Café du Nord, des spectacles proposés par des associations locales et le Centre Social, etc.), sont proposées. Il est néanmoins nécessaire d'avoir des moyens financiers, d'être mobile, d'être informé-e et parfois accompagné-e pour y accéder.

L'accès à la culture dans et hors du territoire est un enjeu pour lequel le Centre Social doit s'engager à travers le Projet Jeunesse et le Projet Famille.

4.6 Le milieu associatif : engagement bénévole et vieillissement des dirigeants

A travers son propre fonctionnement mais aussi avec les relations qu'il entretient avec les associations locales, le Centre Social est en veille permanente sur la vie associative. La recherche de bénévoles, la

responsabilité de la gouvernance et des dirigeants, la trésorerie et l'activité de l'association sont des préoccupations quotidiennes du monde associatif.

Le tissu associatif est important sur ce territoire, il le fait vivre par les nombreuses activités et événements proposés, ce qui est largement reconnu par les élu-e-s locaux. Les dirigeant-e-s ne se plaignent ni de leur santé financière et ni du nombre de leurs adhérents (qui malgré la crise COVID semblent être de nouveau au rendez-vous). Cependant, il-elle regrette un manque d'investissement des bénévoles surtout dans la gouvernance. Beaucoup de ceux-celles que l'on a rencontré en entretien sont à la présidence de leur association depuis une longue durée (entre 15 et 30 ans) et ont exprimé leur inquiétude quant à la fin de leur mandat et leur succession. De même, ils voient leurs bénévoles vieillir et constatent peu de nouveaux-elles désirant endosser les responsabilités d'élu-e dans une instance dirigeante. D'autant que même si peu d'associations du territoire sont employeuses, elles doivent toutes s'adapter pour leurs démarches administratives avec le numérique, ce qui demande encore des compétences supplémentaires. Le Centre Social n'est pas épargné par cette réalité qui le mène aujourd'hui à remettre en question son propre mode de gouvernance.

Le maintien d'une dynamique associative est autant un enjeu pour le Centre Social que pour le territoire. De par son implication dans le soutien aux associations, son expertise et son label, Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA), le Centre Social est légitime pour participer au maintien d'une dynamique associative sur le territoire.



5. LES AXES DE TRAVAIL POUR LES 4 ANS À VENIR

Les enjeux décrits précédemment ont été déclinés en axes de travail pour les 4 années à venir du Projet Social et du Projet Famille. Les axes « mobilités », « usage du numérique » et « interconnaissance avec la population du territoire de Liernais » qui étaient déjà d'actualité dans le précédent projet seront menés de manière transverses dans les autres axes. Toujours aussi prégnants et d'actualité, ils assureront une continuité avec le précédent projet.

Chaque axe se décline en objectifs généraux et opérationnels avec des exemples d'actions les illustrant. Les objectifs généraux sont définis pour 4 ans et les opérationnels sont révisés tous les ans lors de l'évaluation de l'année. Dans chaque axe, les objectifs qui concernent le Projet Famille, seront indiqués par une étiquette **FAMILLE**. Nous avons fait le choix de dédier un axe à la jeunesse car c'est un nouveau projet que doit mener le Centre Social qui implique toute la structure et le territoire.

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels N+1	Actions N+1
<p>AXE 1 : LE LIEN SOCIAL</p> <p>La mixité à privilégier dans les relations sociales des habitant·e·s</p>	<p>FAMILLE</p> <p>Favoriser la rencontre avec les habitant·e·s du bassin de vie de Liernais</p>	Développer des actions, services et activités à Liernais	Mise en place du CLAS à Liernais, d'un ALSH et d'animations pour les enfants et les jeunes.
		Renforcer le lien avec les acteur·trices locaux du secteur de Liernais	Délocalisation de réunions à Liernais (CA, COPIL,...)
	<p>FAMILLE</p> <p>Développer des occasions de rencontre pour les familles</p>	Créer des conditions favorables à l'accueil des familles au sein des actions du Centre Social	Aménagement d'espace lors des événements pour les parents avec enfants de tout âge. Création d'une communication pour les familles.
		Proposer des espaces d'échange avec les familles	Organisation d'activités et d'événements parents/enfants
	<p>FAMILLE</p> <p>Favoriser le vivre ensemble dans les actions du Centre Social</p>	Décloisonner les différents publics accueillis au Centre Social	Organisation d'animations qui peuvent réunir les différents publics (ALSH, médiathèque, Bar'Atelier, Groupe JADE, Jeunes,...)
		Aménager et adapter les espaces d'accueil à tous les publics	Réflexion sur les espaces : France Services, Hall d'accueil

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels N+1	Actions N+1	
AXE 2 : LA JEUNESSE La place des jeunes (de 11 à 25 ans) à affirmer sur le territoire	FAMILLE Accompagner les jeunes dans la mobilité	Inciter les jeunes à se déplacer hors du territoire	Organisation de sorties à l'extérieur et utilisation des transports en commun.	
		Travailler la mobilité des jeunes avec les familles	Accompagnement des familles à des portes ouvertes de Lycée et autres écoles.	
	Améliorer la vie quotidienne des jeunes sur le territoire	Accompagner les jeunes dans leur projet	Le référent jeunesse est disponible à l'espace jeunes les mercredis et tient des permanences dans les collèges.	
		Créer des occasions de rencontres entre jeunes	Ouverture de l'espace jeunesse les mercredis et vacances. Proposition d'animation à Liernais.	
	Développer le réseau partenarial autour de la jeunesse	Renforcer le lien avec les acteur-trices du territoire	Rencontres entre le référent jeunesse et les acteur-trices de la jeunesse (association institutions, etc)	
		Créer un lien avec les espaces jeunes hors territoire	Organisation de temps de rencontres avec les animateurs des espaces jeunes de proximité (Saulieu, Pouilly-en-Auxois, etc).	
	AXE 3 : LA CULTURE L'ouverture culturelle des habitant-e-s à renforcer	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions N+1
		FAMILLE Proposer des actions culturelles diversifiées et pour tous les publics	Affirmer la place du Centre Social comme acteur culturel	Définition d'une programmation culturelle semestrielle. Développement des partenariats
Développer l'action culturelle dans et hors des murs du Centre Social			Délocalisation d'action (UPPAL, spectacles, ludothèque, famille) sur des communes en dehors d'Arnay-le-Duc. Développement de la ludothèque	
FAMILLE Faciliter l'accès à l'action culturelle		Accompagner le public à des sorties culturelles de proximité	Organisation de sorties familles et tout public.	
		Valoriser les ressources culturelles locales	Utilisation des ressources locales dans les activités famille, CLAS, ALSH, jeunesse, sénior-e-s.	

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels N+1	Actions N+1
AXE 4 : LA VIE ASSOCIATIVE Une vie associative et un bénévolat à valoriser sur le territoire	Impulser une dynamique collective pour la vie associative du territoire	Renforcer l'interconnaissance entre associations	Poursuite de l'organisation du P'tit Déj' des associations et du Festisol avec les associations locales
		Organiser des temps de formation et d'information pour les responsables associatifs	Planification de temps de formation avec le soutien du réseau PAVA
	Affirmer la place du projet associatif dans le fonctionnement du Centre Social	Maintenir et renforcer le travail associé Bénévoles/ Salarié·e·s	Poursuivre le travail en commission et groupe de travail en associant davantage les membres du CA et bénévoles d'activités.
		Finaliser le travail sur le projet associatif et le communiquer	Planification de temps de travail dans le 4 ^{ème} trimestre Expérimentation d'un nouveau mode de gouvernance pour la prochaine Assemblée Générale

6. LE PROJET FAMILLE

Les familles sont peu nombreuses et sont dispersées géographiquement sur le territoire. Les actions collectives familles ne sont pas toujours faciles à mettre en place avec cette configuration. Cependant, le Centre Social est au côté des familles dans ses actions et sa posture. Le projet famille est transverse dans toutes les actions du Centre Social et nous pouvons affirmer sa place significative au sein de la structure et son projet.

6.1 L'accueil des familles au centre social

De par ses activités et services proposés, le Centre Social accueille un certain nombre de familles (près de 250 en 2022) : centre de loisirs, accueil jeunes, médiathèque, Ludothèque, France Services, Agente de Mobilité. Celles-ci viennent car ces services répondent à leurs besoins et elles reconnaissent l'utilité de la structure pour faciliter leur vie quotidienne. Au-delà du côté « pratique » de ces services, ils créent pour le référent famille de véritables occasions pour connaître les familles. Ainsi, le référent famille participe à la réflexion du Projet Éducatif et Pédagogique de l'accueil de loisirs et l'espace jeune où le travail avec les familles est clairement défini :

- Le Projet Educatif : « *Le Centre Social s'implique dans l'éducation partagée des enfants avec leurs parents et les différents acteurs* ».
- Le Projet Pédagogique : « *Permettre aux familles de mieux s'impliquer dans la vie du centre et favoriser la communication entre l'équipe et les parents* » en les invitant à des moments conviviaux mais aussi en travaillant avec l'équipe d'animation la posture d'accueil des familles lors des réunions de préparation et lors des entretiens pour les nouvelles inscriptions.
- Les entretiens pour les nouvelles inscriptions : une grille d'entretien est élaborée par le référent famille et l'équipe enfance-jeunesse (**ANNEXE 21**) pour rassurer les parents et les enfants lors des premières inscriptions. Cet outil favorise les échanges avec la famille et l'intégration des enfants à ces accueils collectifs. Les entretiens sont menés suivant les disponibilités, par le référent famille, la directrice du centre de loisirs et le référent jeunesse.

D'autres services participent à l'accueil des familles où le référent est partie prenante :

- Médiathèque : chaque projet de la médiathèque intègre les familles et leur propose des activités parents/enfants. Ainsi, le référent famille est présent et participe à « Coup de Contes », « Partir en Livre », « les nuits de la lecture » où sont proposés spécifiquement des animations pour les familles.
- Ludothèque : en cours d'évolution dans sa proposition d'activités, elle va davantage proposer des « après-midi jeux » pour les familles avec le référent famille.
- France Services et agente de mobilité : ces deux services sont amenés à accueillir des parents qui rencontrent des difficultés. Le référent famille et les salarié-e-s des services échangent sur des situations pour accompagner et orienter au mieux ces familles.

Cet accueil des familles est à améliorer dans son aspect matériel car les espaces et les conditions d'accueil ne sont pas toujours adaptés à toutes les familles et notamment à celles qui ont des enfants en bas âges. Ainsi pour répondre à l'objectif général « *favoriser le vivre ensemble dans les actions du Centre Social* », des actions spécifiques aux familles seront mises en place :

- Réaménagement des espaces d'accueil « hall », « vestiaire », « France Services » et « Accueil de Loisirs
- Une plaquette de communication dédiée aux services et activités pour les familles
- Une prise en compte plus spécifique de l'accueil des familles lors des événements et manifestations pour tout public.

6.2 Les activités spécifiques en direction des familles

- Le dispositif CLAS :

Le référent famille est également coordinateur du CLAS, il est ainsi au cœur d'un dispositif de soutien aux familles. Dans cette action, il favorise l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant, le dialogue entre l'école et les parents et au sein même des relations parents/enfants. Ce travail se réalise au quotidien et il est reconnu par l'école et les parents. Le référent famille a également un rôle de formateur auprès d'une équipe de bénévoles et d'animateur·trices salarié·e-s pour que celle-ci adopte des postures et un savoir-être en cohérence avec le projet.

Dans le diagnostic, il a été relevé que la mobilité des jeunes et des familles pouvait être difficile que cela pouvait freiner la poursuite d'étude après le collège et le lycée. Dans ce projet, le référent famille et le référent jeunesse vont collaborer pour soutenir et accompagner les familles des jeunes qui vont quitter le collège en les accompagnant notamment aux portes ouvertes organisés par les lycées.

- Le vestiaire, les bourses aux vélos et aux petits électroménagers, bourses aux livres :

La population du Pays d'Arnay-Liernais occupe pour une grande partie des emplois à faible revenu, la médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 20 760 € contre 22 040 € en France, d'après INSEE (chiffre de 2019). Ce qui confère à cette population un taux de pauvreté légèrement supérieur à l'ensemble de la France : 15,1 % contre 14,6 %. Pour soutenir les familles du territoire dans l'acquisition de biens utiles à la vie quotidienne, le centre social à travers le projet famille organise des actions de solidarité. Le vestiaire ouvert toutes les semaines permet aux familles de renouveler la garde-robe des enfants. Les bourses aux vélos, petits électroménagers et aux livres permettent de s'équiper à moindre coût.



- Les semaines sans écrans :

Elles sont organisées par le centre social depuis 2016, à la demande de parents et des établissements scolaires, la structure a été sollicitée pour réfléchir à une action qui pouvait faire réfléchir parents et enfants sur l'utilisation des écrans au sein de la famille. Chaque année, le centre social organise au moins une semaine sans écran avec une des écoles de l'ancien canton d'Arnay. Ce projet mobilise une partie de l'équipe du centre social mais aussi des enseignants et des parents où il a pour objectifs de : sensibiliser les enfants et les familles à la place des écrans dans leur vie quotidienne, à leurs effets et impacts sur les apprentissages scolaires, découvrir ou redécouvrir des activités qui peuvent se faire en famille à la place d'utiliser les écrans et de favoriser les échanges et les rencontres entre les familles. C'est un rendez-vous attendu par les familles et les établissements scolaires le Centre Social est sollicité pour les organiser avec eux sur leur lieu de vie.

Jusqu'à présent cette semaine de prévention est proposé aux familles des écoles élémentaires, une réflexion est à mener pour que cette action soit adaptée à un public adolescent.

- Les sorties familles :

Chaque année une sortie pour les familles est organisée pour partager un moment de loisirs parents/enfants. Dans ce projet, l'accent va être mis sur « l'accès à l'action culturelle » avec l'accompagnement de ce public vers des équipements et actions culturelles de proximité.

6.3 Le travail en partenariat

Le référent famille travaille en partenariat avec les acteur·trices de l'emploi, du social, de l'éducation et les élu·e·s pour réfléchir et mettre en place des actions qui répondent aux problématiques et besoins du territoire :

- Commission « jeunesse Arnay » : elle réunit le référent famille, le principal et l'assistante sociale du collège d'Arnay-le-Duc, les travailleuses sociales du département, le référent jeunesse et la mission locale. Cette commission échange sur les problématiques que peuvent rencontrer des jeunes et leur famille sur le territoire.
- Groupe « partenaire famille » : il est composé des professionnel·les du territoire intervenant auprès des familles (Conseil Départemental, collège, Maison des Adolescents, Relais d'Assistantes Maternelles, Maison de l'Enfance, animateurs de l'ALSH, animatrice France Services, écoles, etc). Animé par le référent famille, il a pour but de se connaître entre professionnel·les mais aussi de penser à un maillage territorial de la politique famille sur le pays d'Arnay-Liernais.

- Multi-accueil : la directrice de cet établissement, le référent famille et la directrice de centre de loisirs travaillent ensemble sur une passerelle entre le multi-accueil et le centre de loisirs pour faciliter l'intégration des jeunes enfants.
- Etablissement scolaire : le référent collabore au quotidien avec les établissements scolaires sur le projet CLAS. Il participe aux conseils d'école et au CA du collège d'Arnay-le-Duc

D'autres relations et projets se construisent au fur et à mesure avec le référent famille et notamment un projet d'activités parents/enfants avec les travailleuses sociales du département. De plus, la rencontre entre le référent famille et les familles qui fréquentent le Centre Social sont autant d'occasions pour faire émerger des projets et actions de soutien à la parentalité. La connaissance avec les familles de Liernais va également se construire avec la mise en place du CLAS et l'accueil de loisirs, ce qui pourra amener d'autres perspectives.



7. LE PLAN D'ACTION DE L'ANNEE N+1

AXE 1 : LE LIEN SOCIAL « la mixité à privilégier dans les relations sociales des habitant-e-s »					
	Jusqu'en décembre 2023	De janvier à mars 2024	D'avril à juin 2024	De juillet à septembre 2024	D'octobre à décembre 2024
Favoriser la rencontre avec les habitant-e-s du bassin de vie de Liernais	CA du Centre Social à Liernais	Une animation à Liernais pour les jeunes à chaque vacances			
	Mise en place du CLAS à Liernais				
	Réflexion avec les élu-e-s sur la mise en place d'un ALSH à Liernais	Concertation avec les familles de Liernais	Ouverture d'un ALSH sur Liernais		
Développer des occasions de rencontres pour les familles	Réflexion sur l'aménagement des espaces familles lors des évènements	Tournois de jeux vidéos parents/enfants	Réflexion avec ORVITIS sur le lien social au Quartier Pasteur	Sorties familles	
	Des activités parents/enfants avec le Conseil Départemental				
	Des après-midi jeux en famille avec la ludothèque un samedi par mois				
Favoriser le vivre ensemble dans les actions du centre Social	Un apéro dans le hall du Centre Social le vendredi avant chaque vacances				
	Un Petit Déjeuner un mercredi par trimestre dans le hall du Centre Social				
	Décoration du hall pour les fêtes de fin d'année	Réflexion sur les espaces d'accueil adapté à tout public			
Poursuite des actions	Groupe JADE, Bar'Atelier, manifestations pour tous				
	L'accueil et les animations à la Médiathèque et à la Ludothèque				

AXE 2 : LA JEUNESSE « la place des jeunes (de 11 à 25 ans) à affirmer sur le territoire »					
	Jusqu'en décembre 2023	De janvier à mars 2024	D'avril à juin 2024	De juillet à septembre 2024	D'octobre à décembre 2024
Accompagner les jeunes dans la mobilité		Réflexion avec l'agente de mobilité sur des actions d'accompagnement à la mobilité	Organisation de sorties « famille » (parents /ados) aux portes ouvertes des lycées	Organisation de sorties qui utilisent les transports en commun urbains	
Améliorer la vie quotidienne des jeunes sur le territoire	Ouverture de l'espace jeunes les mercredis après-midi	Sortie au salon gaming/manga à Autun École de pêche	Création d'un club lecture jeunesse à la médiathèque « fan de bulles	Espace « Ados Zone » à la médiathèque École de pêche	École de pêche
Développer le réseau partenarial autour de la jeunesse		Commission jeunesse Réflexion sur la mise en place « promeneur du net »	Rencontre avec les animateurs des espaces jeunes de Saulieu, Beaune et Autun		
Poursuite des actions	Poursuite du diagnostic jeunesse auprès des plus de 15 ans				
	Groupe « jeunesse Arnay » : 1 fois par trimestre				
	Permanence au collège d'Arnay-le-Duc une fois par mois				
	Organisation d'activités et de sorties pendant les vacances scolaires				

AXE 3 : LA CULTURE« L'ouverture culturelle des habitant·e-s à renforcer »					
	Jusqu'en décembre 2023	De janvier à mars 2024	D'avril à juin 2024	De juillet à septembre 2024	D'octobre à décembre 2024
Proposer des actions culturelles diversifiées et pour tous les publics	Soirée jeux avec la ludothèque un vendredi par mois				
	Des expositions toute l'année à France Services				
	Commission « programmation culturelle »	Spectacle « festival Arts et Scène »	Spectacle tout public	Commission « programmation culturelle »	« partir en livre » animation de la médiathèque
			Nuit de la lecture	Concert d'été	Coup de contes
					Commission « programmation culturelle »
					Spectacle Jeunes Publics
Faciliter l'accès à l'action culturelles	Utilisation des ressources locales pour les activités du centre de loisirs, espace jeunes et séniors				
	Utilisation des ressources locales pour les activités du CLAS				
		Formation des bénévoles à l'utilisation des Microfolies à Saulieu	Sorties aux Microfolies de Saulieu pour le public		
Poursuite des actions	Des sorties culturelles et de proximité pour les « sénior·e-s » et le centre de loisirs				
	Le « Petit salon de lecture » à la médiathèque tous les deux mois				
	La programmation de l'Université Populaire du Pays d'Arnay Liernais				
	Des expositions toute l'année à la médiathèque et dans le hall				
	Les activités socioculturelles				
	Les après-midi conté à la médiathèque (octobre, décembre, février)				
	Accueil de classes et du RAM à la médiathèque				

	AXE 4 : LA VIE ASSOCIATIVE « Une vie associative et un bénévolat à valoriser sur le territoire »				
	Jusqu'en décembre 2023	De janvier à mars 2024	D'avril à juin 2024	De juillet à septembre 2024	D'octobre à décembre 2024
Impulser une dynamique collective pour la vie associative du territoire	<p>Mise à jour du répertoire des associations</p> <p>Un temps de formation pour les associations</p>	<p>Un temps de formation pour les associations</p>	<p>Un temps de formation pour les associations</p>		<p>Fête du bénévolat</p> <p>Un temps de formation pour les associations</p>
Affirmer la place du projet associatif dans le fonctionnement du Centre Social	<p>Expérimentation du livret bénévole</p> <p>2 temps de travail sur le projet associatif</p> <p>Rencontre avec le CS de Quétigny sur le mode de gouvernance collégiale</p>	<p>Communication sur les valeurs de l'association</p> <p>Présentation du projet associatif à l'Assemblée Générale</p>	<p>Expérimentation d'un nouveau mode de gouvernance</p>		
Poursuite des actions	<p>Le P'tit Déj des associations</p> <p>Le Festival des solidarités</p> <p>Le repas de fin d'année pour les personnes seules</p>		<p>Le Cocktail des bénévoles</p>	<p>Le P'tit Déj des associations</p>	<p>Le Festival des solidarités</p> <p>Le repas de fin d'année pour les personnes seules</p>
	<p>Le travail en commission et groupe de travail</p>				
	<p>L'Université Populaire du Pays d'Arnay-Liernais</p>				

LE PROJET FAMILLE : les actions poursuivies					
	Jusqu'en décembre 2023	De janvier à mars 2024	D'avril à juin 2024	De juillet à septembre 2024	D'octobre à décembre 2024
Les actions en direction des familles	Le CLAS à Arnay pour les enfants de l'école élémentaire et les collégiens				
		Bourse aux vélos et petits électroménager	Bourse aux livres, CD et BD		
	Le vestiaire ouvert tous les mercredis				
	Les Semaines Sans Ecran				
	Les entretiens individuels avec les familles du CLAS et du centre de loisirs				
Le partenariat	Le groupe partenaires « famille »				
	La participation du référent famille au conseil d'école et CA du collège				
	La passerelle avec le multi-accueil et le centre de loisirs				

8. NOTRE ORGANISATION POUR LES 4 ANS À VENIR

8.1 Le travail en équipe « salarié·e·s »

L'organigramme actuel (**ANNEXE 22**) répond aujourd'hui à l'activité du Centre Social. Cependant, l'ambition de ce Projet Social avec notamment le déploiement d'activités à Liernais, souhaité également par la Communauté de Communes, devra certainement s'accompagner de ressources humaines supplémentaires. De plus, l'incertitude quant à l'avenir des contrats aidés amènera aussi l'association à questionner le financement des postes d'animateur·trices de centre de loisirs et d'agent·e de mobilité.

Aujourd'hui 13 permanents travaillent dans la structure, avec 10 postes en CDI et 3 en contrat aidé. La taille de l'équipe et la transversalité des missions sont telles que cela va nécessiter de structurer davantage les temps de travail informels. Ainsi, il sera mis en place différentes réunions de coordination avec le concours de la directrice-adjointe en mission de direction :

- Enfance, jeunesse et famille : référent famille/animateur de la vie sociale, directrice de centre de loisirs, animateur·trice pluri générationnelle, animateur·trice ALSH et CLAS et référent jeunesse/animateur numérique.

- Sénior·e·s : animatrice France Services/sénior·e·s, agent de portage repas, agente de mobilité

- Actions culturelles : référent famille/animateur de la vie sociale, agente de la médiathèque, agente comptable/animatrice de la ludothèque

- Accès aux droits et usage du numérique : animatrice France Services/sénior·e·s, agente d'accueil, référent jeunesse/animateur numérique, agente de mobilité, référent famille/animateur de la vie sociale.

Il est aussi nécessaire que l'équipe se retrouve au complet pour faciliter la circulation d'informations et la cohésion d'équipe. L'équipe se réunira toutes les semaines et poursuivra les « revues de presse » pour continuer à se cultiver et enrichir les pratiques professionnelles de chacun.

8.2 L'implication des habitant·e·s dans le Projet Social

De par son fonctionnement associatif et les habitudes du travail associé bénévoles/salarié·es que pratique le Centre Social, les habitant·e·s sont impliqués de la conception à l'évaluation de ce projet. Et comme il l'a été exposé plus tôt (sous chapitre 1.2), le travail en groupe de travail et commissions fait partie du quotidien de la structure tant dans l'organisation d'événements que dans le suivi des différents projets.

Ensuite, c'est dans chaque activité que peuvent participer les habitant·e·s et cela va de l'enfance au plus grand-âge :

- *Centre de loisirs* : les enfants participent à l'élaboration de leur planning d'activité
- *Espace jeunes* : les jeunes proposent des activités et des projets
- *CLAS* : les enfants se concertent et proposent des projets sur le temps du mercredi matin
- *Famille* : les parents proposent et animent des temps d'activité pendant les semaines sans écran, proposent des sorties familles
- *Médiathèque* : les bénévoles et lecteurs proposent et mettent en place des activités comme « le petit salon de lecture », « groupe tricot »
- *Université Populaire* où les habitant·e·s interviennent sur un domaine qu'ils-elles veulent partager.
- *Bar'atelier et groupe JADE* : auto-gestion de l'activité
- *Sénior·e·s* : ils proposent des idées de sorties et d'activités

Il est évident que toutes ces formes de participation ne se retrouvent pas au même niveau d'implication mais pour autant, elles sont sincères et elles contribuent à alimenter le projet. L'équipe au sens large est formée, disponible et à l'écoute pour recueillir les préoccupations, les idées pour traduire les avis individuels en projet collectif. Tout cela est inscrit dans le Projet Accueil qui guide les postures et donne les outils nécessaires à cette participation des habitant·e·s.

8.3 Le Projet Accueil

En lien avec la Circulaire sur l'animation de la vie sociale, la fonction accueil s'articule autour de 3 axes qui se déclinent ensuite en objectifs généraux. Dans la poursuite des objectifs fixés, ce projet s'inscrit dans la continuité.

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation ; il doit surtout être organisé de manière à recueillir les besoins des habitant·e·s et leurs idées de projets collectifs.

- *Adopter un ensemble de savoir-être basé sur la disponibilité, la bienveillance et l'amabilité.*
- *Partager un socle de savoirs faire : connaissance de la structure et de son environnement social et institutionnel.*
- *Favoriser l'expression et la participation afin de recenser les besoins, les préoccupations des habitant·e·s autrement dit assurer une veille sociale.*

Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre Social.

- Assurer la cohérence de l'équipe (salarié-e-s et bénévoles).
- Assurer la circulation et le partage de l'information.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Incrire les actions de l'accueil dans le plan d'actions du Centre Social.
- Affiner la connaissance du territoire de Liernais.
- Faire connaître le Centre Social comme lieu « ressource » sur l'ensemble du Pays d'Arnay Liernais.

Les pratiques ancrées à poursuivre :

Des outils internes de circulation et de partage des informations (voir sous chapitre 1.4) sont poursuivis dans ce projet.

Les **réunions de coordination** avec les acteur-trices du territoire sont inscrites et attendues par les partenaires comme des temps importants de rencontre, de partage d'informations et de mise en place d'actions conjointes. Cela facilite la veille sociale, le repérage, l'orientation ou l'accompagnement des publics les plus fragiles.

La **mise en place d'entretiens individuels systématiques** avec les familles, que ce soit pour les inscriptions des enfants à l'Accueil de loisirs, à l'accompagnement scolaire ou au portage repas mais aussi avec les bénévoles. Ces entretiens leur apportent une connaissance de la structure et de ses intervenants et réciproquement d'avoir une approche globale et non segmentée de l'utilisateur et de son environnement.

Chaque membre de l'équipe développe sa connaissance de la structure « Centre Social », de son réseau, de ses professionnel·les et de l'environnement institutionnel et associatif afin de délivrer une meilleure information et une bonne orientation du public ou des acteur-trices. (Accueil des nouveaux arrivants, réunion d'équipe, projet communs, accueil tournant, entretiens bénévole, ...). Cette connaissance permet également une meilleure écoute des usager·ères, ce qui est nécessaire pour repérer les demandes exprimées, celles-ci pouvant aboutir à des améliorations pour le Centre Social mais aussi de nouveaux projets pour le territoire.

8.4 Les aspects budgétaires

Le budget annuel de structure environne les 500 000 € par an. Les financeurs sont multiples et sont essentiels au fonctionnement de la structure. La participation des usager·ère-s représentent près d'un cinquième des ressources, elle comprend en majorité le centre de loisirs, le portage repas, le CLAS et les activités socio-culturelles.

Intitulé des comptes	Dépenses Prévisionnelles 2023
Compte 60 : Achat	61 550
Compte 61 : services extérieurs	66 140
Compte 62 : autres services extérieurs	31 280
Compte 63 et 64 : Charges de personnels, impôts et taxes	347 505
Compte 66 : charges financières	380
Compte 67 : charges exceptionnelles	4 000
Compte 68 : Dotation. Amortissement et provisions	7 850
TOTAL	515 765

Intitulé du compte	Recettes Prévisionnelles 2023
Compte 70 : Rémunérations de services	111 095
Prestations diverses CAF	103 658
AGC	70 785
ACF	23 683
Compte 74 : Subventions d'exploitations	221 593
CCPAL	84 500
Mairie d'Arnay	30 000
MSA	21 500
Conseil départemental	28 555
autres	57 038
Compte 75: Autres produits gestions courantes;	6 825
Compte 77 : Produits exceptionnels	8 000
Compte 791 : transfert de charges (Uniformation, personnel, ASP)	64 594
TOTAL	515 765

8.5 Des services et activités au service du Projet Social

Au-delà des projets, des services et activités propres à ce Centre Social qui participent et alimentent le projet de par l'accueil d'un public diversifié et les partenariats qu'ils mobilisent. Les salarié-e-s qui les animent participent à la veille sociale de la structure, l'orientation du public et au projet global.

Services et activités	Participation au Projet Social et Famille
France Services	<i>Pour certain-e-s habitant-e-s, un rendez-vous à France Services est aussi la première fois qu'ils-elles passent la porte du Centre Social. Ils-elles sont accueilli-e-s par l'animatrice France Services qui leur présente la structure et les oriente vers d'autres activités si besoin.</i> Animation du partenariat Relation avec les élu-e-s locaux Accueil de tous les publics avec une attention particulière pour les personnes qui peuvent rencontrer une fragilité, une vulnérabilité. Accès aux droits et lutte contre le non-recours avec l'orientation vers d'autres services sociaux
Espace Numérique	Accueil et accompagnement des jeunes, des familles et tout public à l'usage du numérique Animation de prévention des TIC
Portage Repas	Écoute et veille sociale des personnes très âgées et isolées
Médiathèque	Mise en place de projet pour les secteurs de l'enfance, jeunesse et la famille Animation et projet avec les écoles du Pays d'Arnay-Liernais Animation d'une équipe de bénévoles
Ludothèque	Espace Gaming pour les jeunes et les familles Animation d'après-midi jeux pour les familles Prêt de jeux aux familles et aux écoles
Centre de Loisirs	Accueil des familles Participation à des projets de territoire avec les partenaires Utilisation des ressources locales pour les animations

	Relation partenariale avec les écoles, le RAM, le multi accueil
Services et activités	Participation au Projet Social et Famille
Animation pour les Senior-e-s	Animation du partenariat autour du vieillissement Sorties et activités pour les personnes isolées socialement et géographiquement Ateliers de prévention du vieillissement
Agente de mobilité	Accès aux droits et au soin Veille sociale des plus isolé-e-s géographiquement et socialement
Activités socioculturelles	Accès aux activités culturelles avec des tarifs en fonction des revenus des familles Lieu de rencontre et de lien social

8.6 L'évaluation et le suivi du projet

L'évaluation est un moment important car il permet à l'équipe de regarder de manière différente le travail effectué, il produit de la connaissance collective et questionne la place de la structure sur son territoire.

Des habitudes ont été prises avec les projets précédents qui ont permis d'assurer le suivi des Projets Social et Famille :

- **Une évaluation annuelle des objectifs généraux et opérationnels**

Toutes les activités n'ont pas le même rythme, certaines fonctionnent en année civile (portage repas, France Services, etc.) et d'autres en année scolaire (CLAS, centre de loisirs, etc.) mais pour autant toutes doivent s'harmoniser pour remplir les obligations associatives (Rapport d'Activité et Assemblée Générale) et pour évaluer les Projets Social et Famille. Pour donner une cohérence à ce travail et alimenter les réflexions des deux exercices, l'évaluation de ces projets se réalise depuis 2022, en décembre. Cela nous donne l'avantage de nous projeter plus facilement sur l'année d'après.

Cette évaluation annuelle se réalise avec l'équipe bureau/CA et salarié-es, elle permet de croiser les regards et les points de vue sur ce qui a été réalisé. Ce moment est aussi mis à profit pour réajuster les objectifs opérationnels et la définition du plan d'action.

- **Une évaluation consolidée au bout de trois ans**

Cette évaluation reprend les années N+1, N+2 et N+3. Elle évalue les axes de travail, et analyse de manière réflexive tout le travail effectué.

- **Le suivi du projet**

Un point d'étape se réalise à chaque rentrée de septembre. Il permet à l'équipe du Centre Social de faire un point sur l'avancée du plan d'action et de le réajuster.

Un COPIL est organisé chaque année après l'évaluation, afin de partager avec les partenaires et les élu-e-s, l'avancée du projet et le sens que l'on donne à nos actions.

- **Les outils**

Les évaluations des différents projets sont aussi des outils au service des Projets Social et Familles (Centre de Loisirs, CLAS, France Services, etc...) car ils prennent tous en compte les axes de travail dans leur élaboration.

La fiche action, remplie avant et après l'action, permet d'une part de garder une cohérence dans les actions du centre social et d'autre part, d'être un support pour l'évaluation.



COPIL Projet Social et Famille – septembre 2022

CONCLUSION

Le Centre Social et socioculturel du pays d'Arnay pourrait se confondre avec une « maison des services » avec son organisation de services (portage repas, France Services, médiathèque) qui ne relève pas forcément des compétences que l'on attend d'un Centre Social. Pourtant ce sont avec ces activités qu'il s'est construit une identité sur le territoire en proposant comme le dit un des buts de l'association : « *de promouvoir et d'accompagner toute initiative facilitant la vie quotidienne des habitants dans la zone de compétences du Centre Social* »¹⁰. Ainsi, ces activités comme « l'agente de mobilité » ou même à certain égard « l'accueil de loisirs » ont été créés pour répondre à un besoin de la population et il semblerait que seul le Centre Social pouvait y répondre avec l'appui des collectivités locales. Avec ses activités de services, le Centre Social a développé des compétences reconnues et à amener des professionnel·les avec diverses formations, à exercer dans la structure : animateur·trices (BAFA, BAFD, BPJEPS), Assistant·e de Service Sociale, auxiliaire de bibliothèque, comptable, etc. De même que des salarié·e·s sont amené·e·s à se former et à se diplômer. Ces activités de service sont donc support à enrichir les compétences de la structure mais amène aussi une diversité de public qui favorise une mixité des rapports sociaux entre génération, milieux sociaux, sexes, etc. Un public qui est accueilli par l'agente d'accueil et par toute une équipe de bénévoles et des salarié·e·s qui sont présent·e·s au quotidien dans ses murs. Des murs qu'il n'est pas toujours pas facile de quitter, tellement l'équipement et son aménagement sont pensés pour être accueillant et s'y sentir bien.

Pourtant, dans ce nouveau Projet Social nous avons l'intention de quitter ces murs et d'élargir la zone de compétence du Centre Social vers les habitant·e·s de Liernais. Il est désormais temps pour la structure de connaître cette population qui fait partie du territoire et de construire avec elle de nouveaux projets, tout en préservant l'existant. Nous avons l'appui des élu·e·s locaux pour développer cette démarche qui devra aussi trouver ses soutiens financiers pour aboutir.

Un projet en direction de la jeunesse est également engagé avec un référent qui avec l'appui de toute la structure pourra développer des actions avec ce public et affiner notre connaissance des jeunes qui est encore à parfaire. Ce projet viendra en complément du centre de loisirs et donnera aussi des nouvelles perspectives au Projet Famille.

L'ouverture culturelle est un sujet sur lequel le Centre Social se positionne depuis plusieurs Projets, cette démarche éducative ne demande qu'à évoluer dans les pratiques professionnelles et dans la reconnaissance de la structure comme acteur culturel du territoire.

¹⁰ Statuts de l'association du Centre Social du Pays d'Arnay

L'interconnaissance entre habitant-e-s du territoire mais aussi entre partenaires et associations est assez forte et elle est un atout pour la dynamique de territoire. Cependant, ces connaissances sont à élargir pour les jeunes car cela peut favoriser leur intégration lorsqu'ils poursuivent leur scolarité mais aussi pour les familles et les associations qui par habitude s'enferment dans une solidarité d'interconnaissance.

Les axes de travail pour les 4 années à venir vont guider les professionnel-les et les bénévoles du Centre Social. Les objectifs généraux seront certainement amenés à évoluer dans leur mise en œuvre avec les conjonctures politiques et sociétales mais aussi, avec la perspective d'un projet associatif consolidé qui va affiner la vision politique de l'association et son intervention sur le Pays d'Arnay-Liernais.



Ciné plein air – Quartier pasteur- août 2023